PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

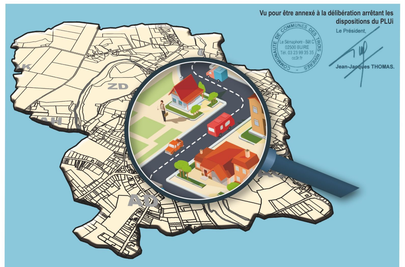

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS

4.1. Documents graphiques

Any-Martin-Rieux

PLAN DE ZONAGE

Bourg et hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- UE : zone urbaine réservée aux équipements et ouvrages publics et d'intérêt général
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

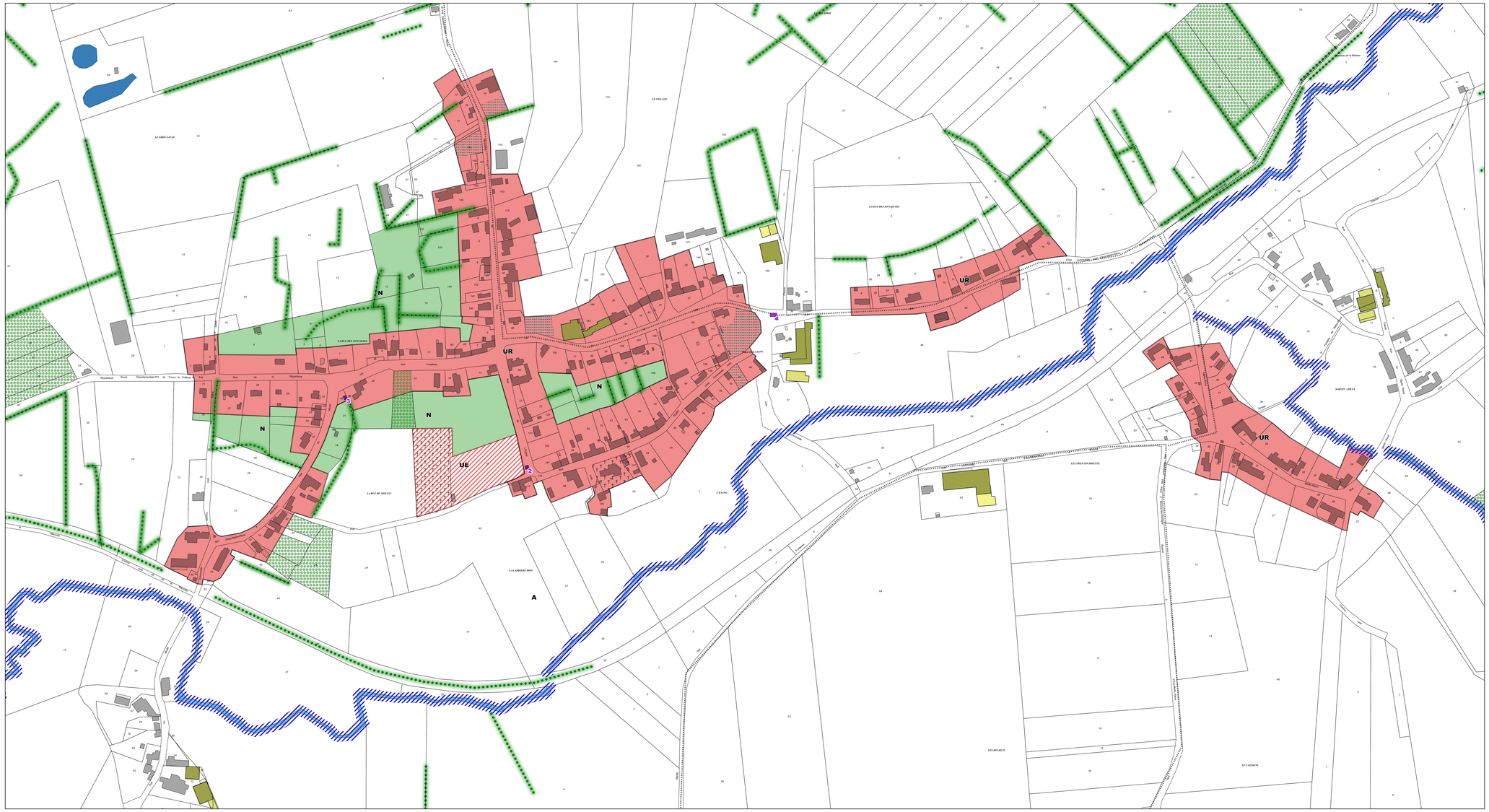

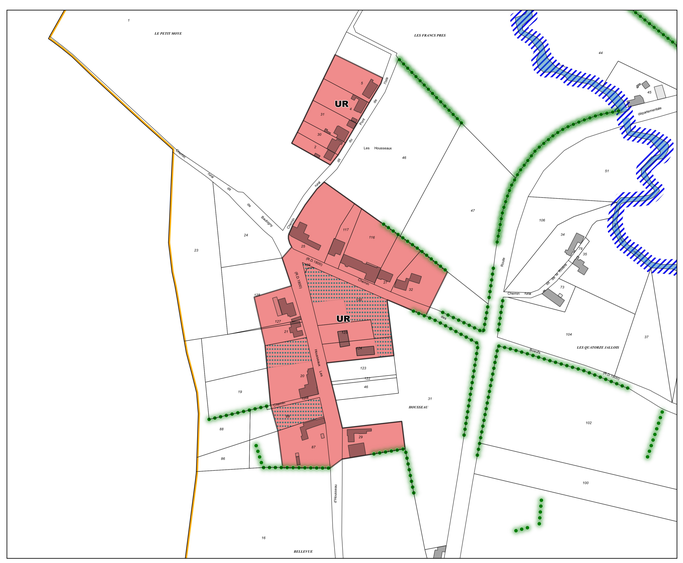

Hameau de Housseaux



Hameau de Bellevue

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

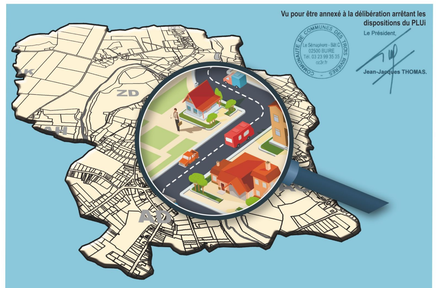

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Any-Martin-Rieux

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires Chambre d'agriculture Aisne · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- UE : zone urbaine réservée aux équipements et ouvrages publics et d'intérêt général
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Ns : STECAL_Tourisme et loisirs

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

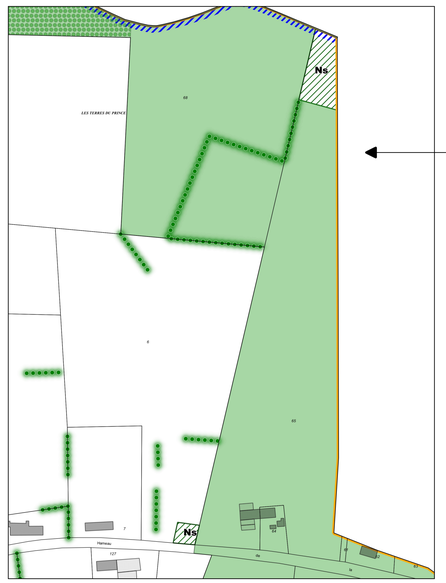

Zoom sur les STECAL au 1/2500ème

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières



Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Aubenton

PLAN DE ZONAGE
Bourg au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDENNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- AU : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- AUI : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur à risque d'effondrement
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacements réservés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

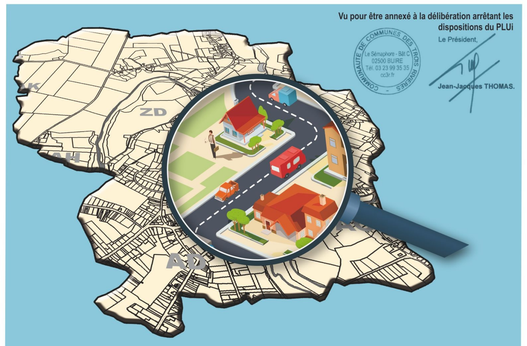

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Aubenton

PLAN DE ZONAGE
Hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Mares_Etangs



Hameau de Ribeauville



Hameau d'Hurtebise

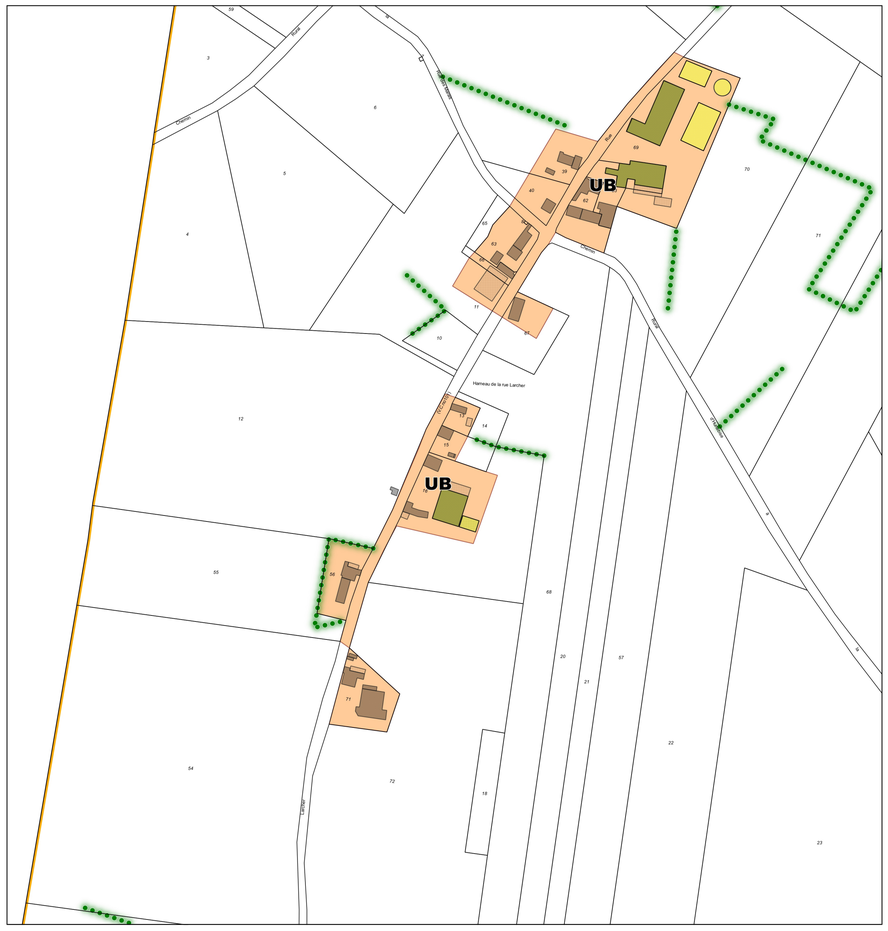

Hameau de la Rue Larcher

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

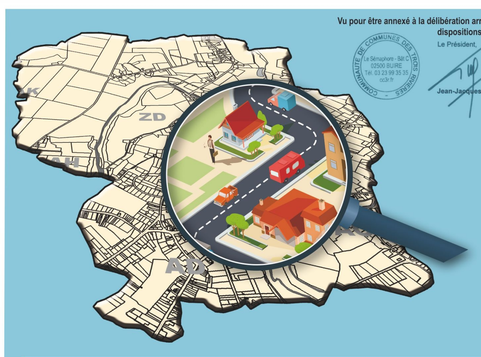

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Aubenton

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires Chambre d'Agriculture Aisne · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- AU : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- AUI : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur à risque d'effondrement
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacements réservés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

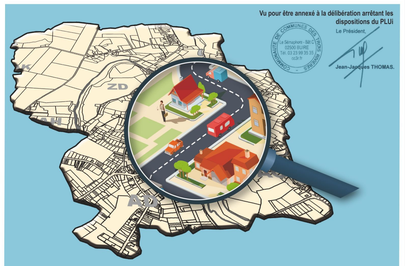

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Beaumé

PLAN DE ZONAGE

Bourg et hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes

Légende

Informations

- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage

- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- Ae : STECAL réservé aux activités économiques
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions

- Bâtiments identifiés au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés

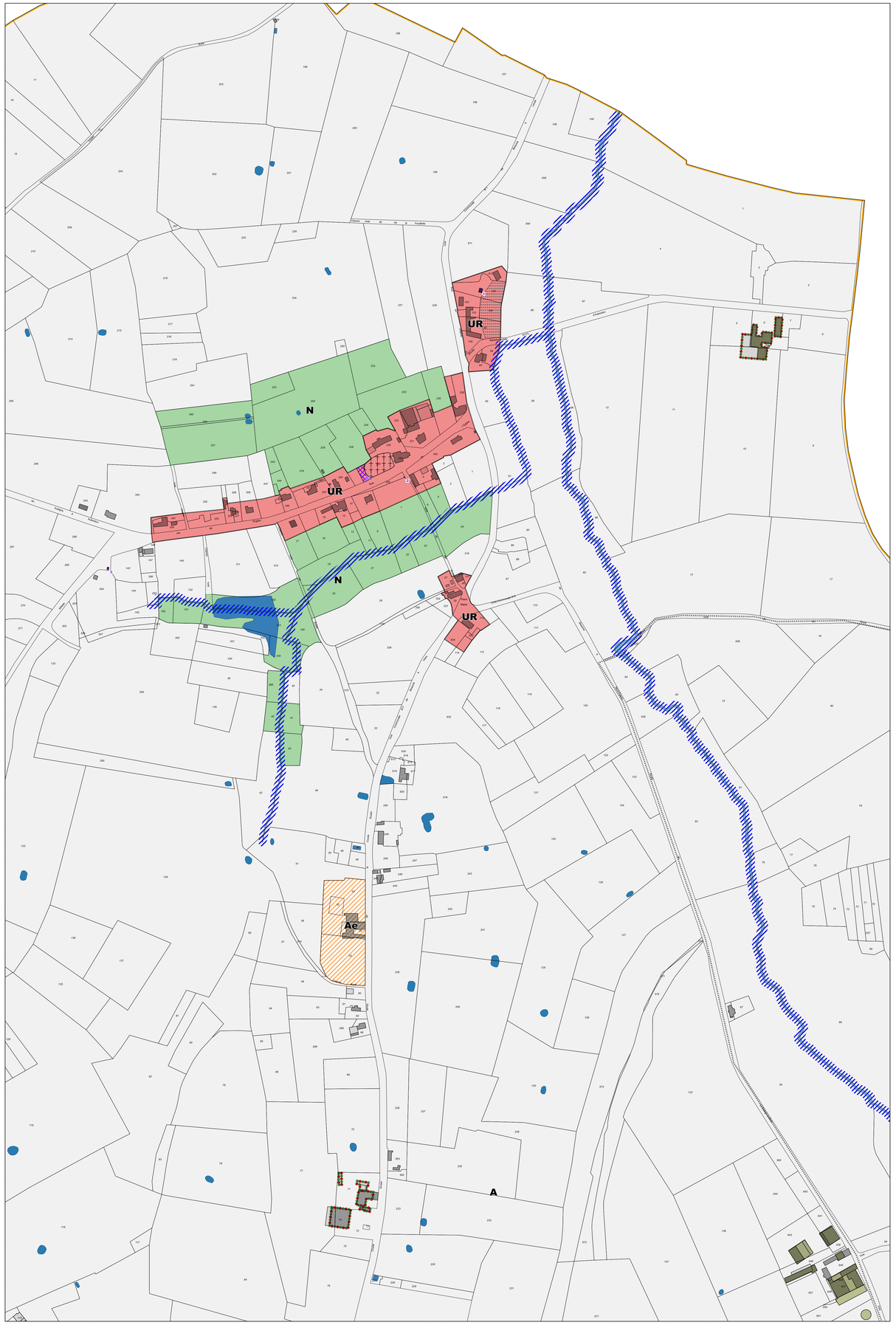

0 100 200 m

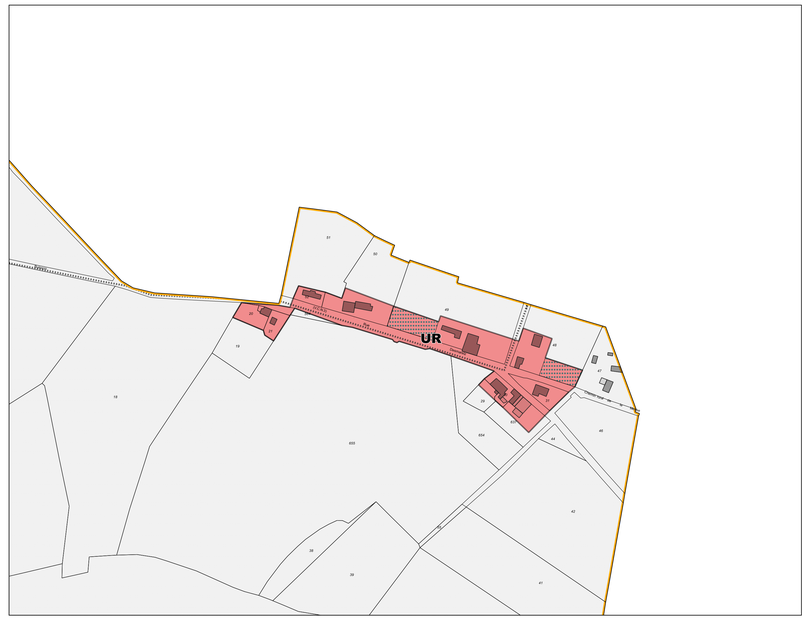

Hameau rue Desmaretz

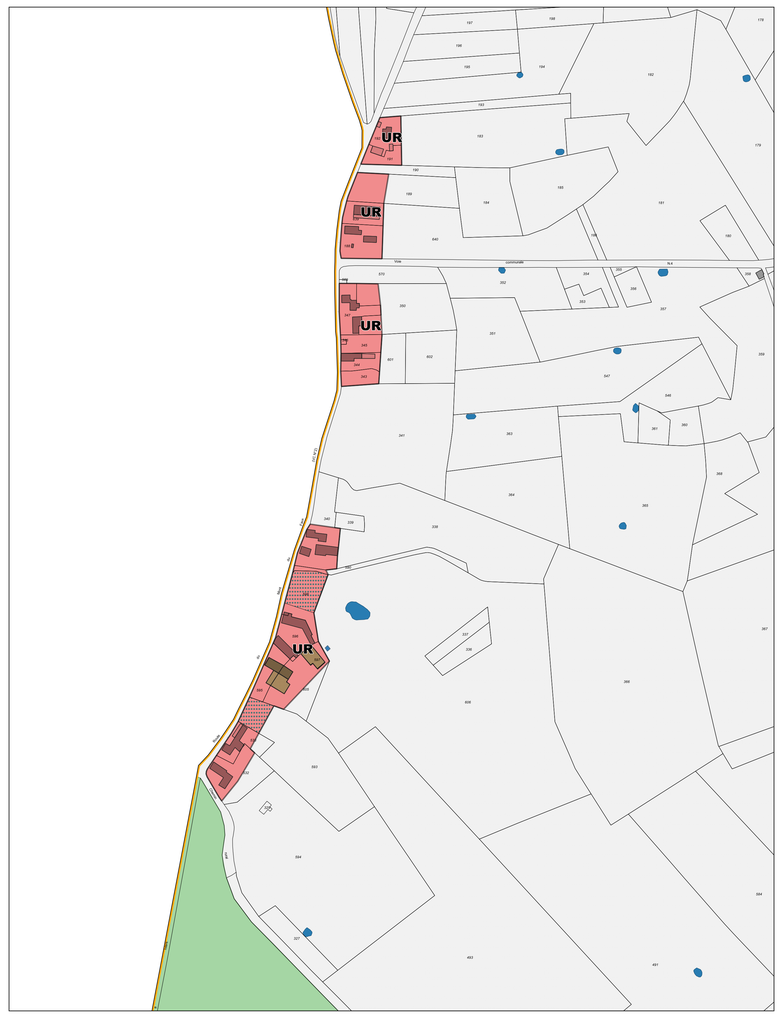

Hameau du Mont de Faux

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

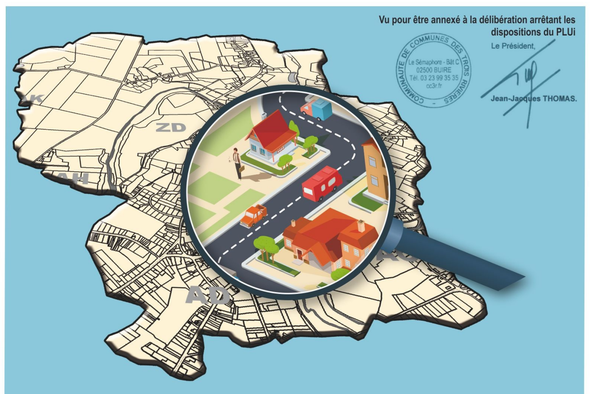

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Beaumé

PLAN DE ZONAGE
Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES · Ce Habitat

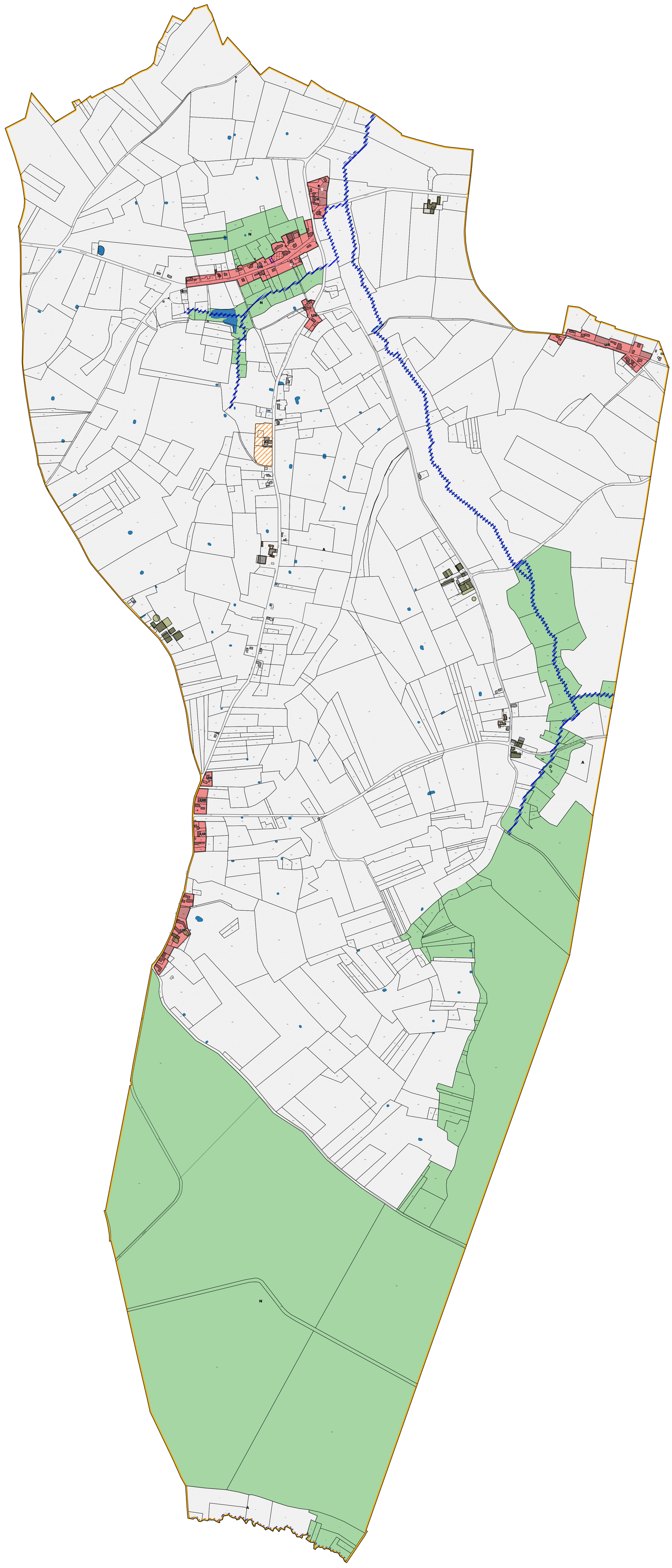

Légende

Informations
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- Ae : STECAL réservé aux activités économiques
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Bâtiments identifiés au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

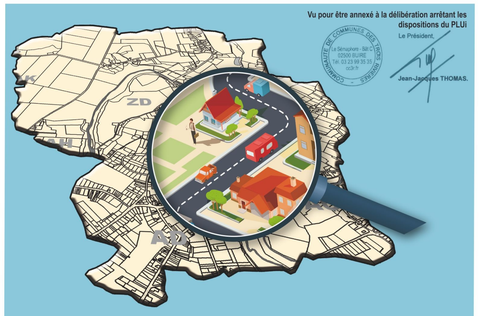

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Besmont

PLAN DE ZONAGE
Bourg et hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT · URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AGENE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Emplacements réservés

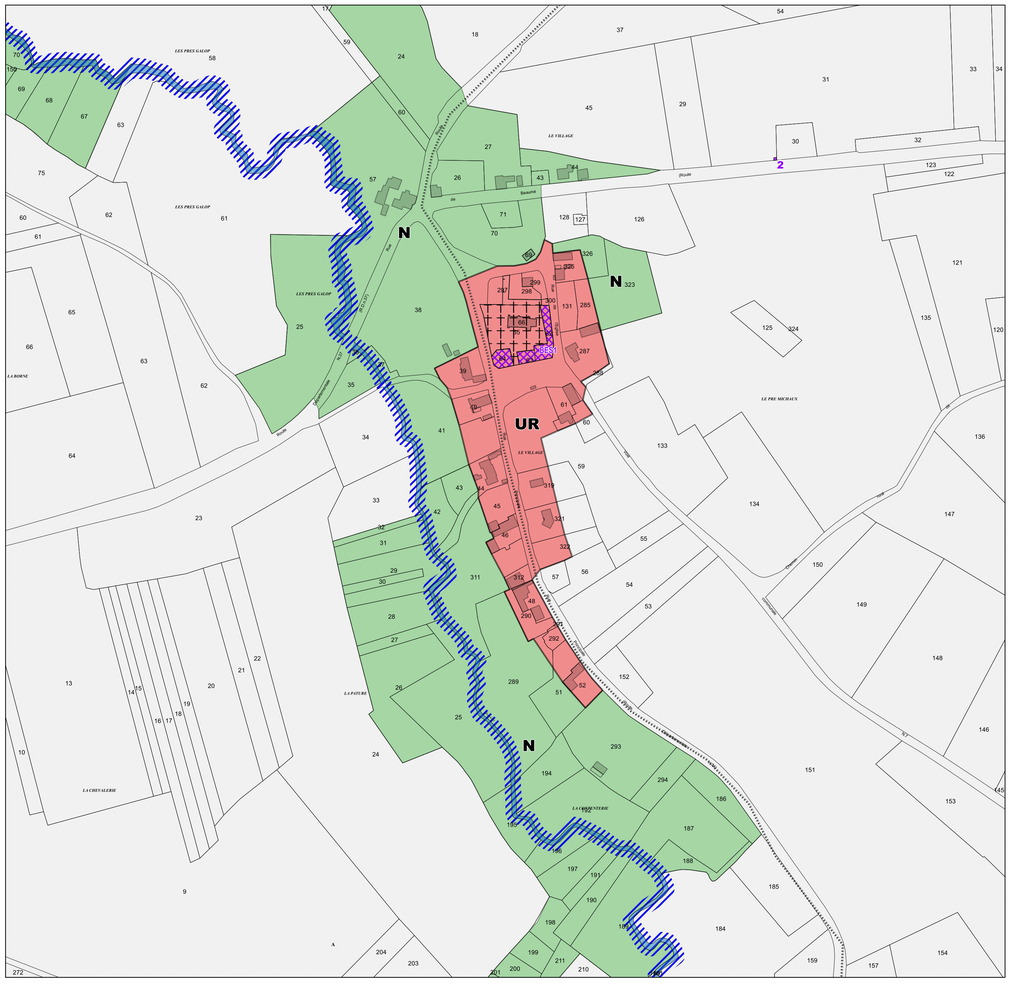

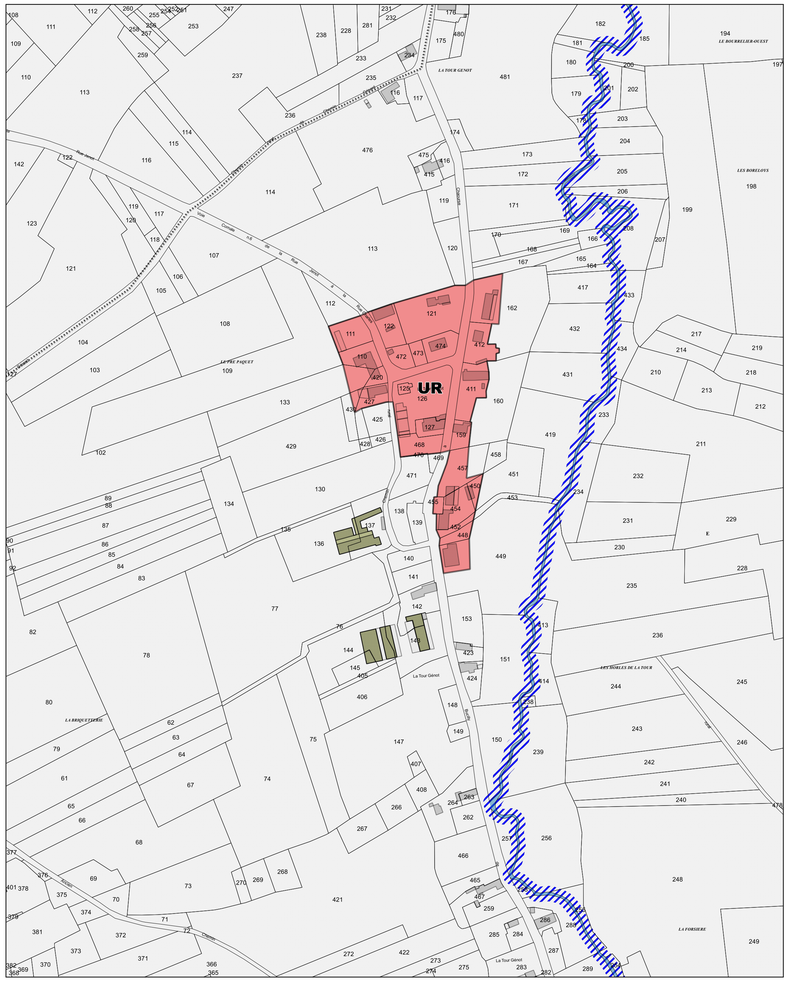

La Tour Genot



La rue Charles

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

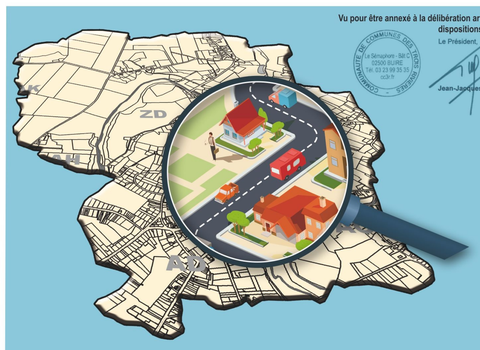

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Besmont

PLAN DE ZONAGE
Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Emplacements réservés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

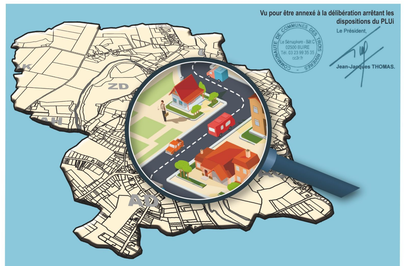

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS

4.1. Documents graphiques

Bucilly

PLAN DE ZONAGE

Bourg au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Perspectives & Territoires · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- UE: zone urbaine réservée aux équipements et ouvrages publics et d'intérêt général
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

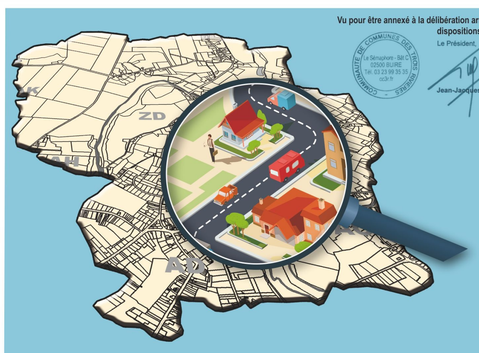

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Bucilly

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- UE: zone urbaine réservée aux équipements et ouvrages publics et d'intérêt général
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- ★★★ Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

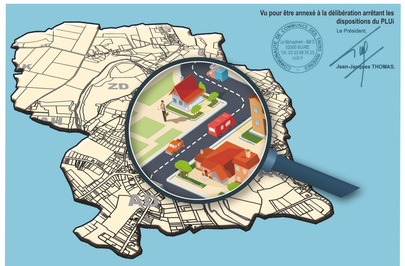

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS

4.1. Documents graphiques

Buire

PLAN DE ZONAGE

Bourg au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes

Légende

Informations
- Communes
- Bassins
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UE : Zone urbaine réservée aux équipements
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Mares_Etangs

Prescriptions
- Bâtiments identifiés au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières



Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Buire

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

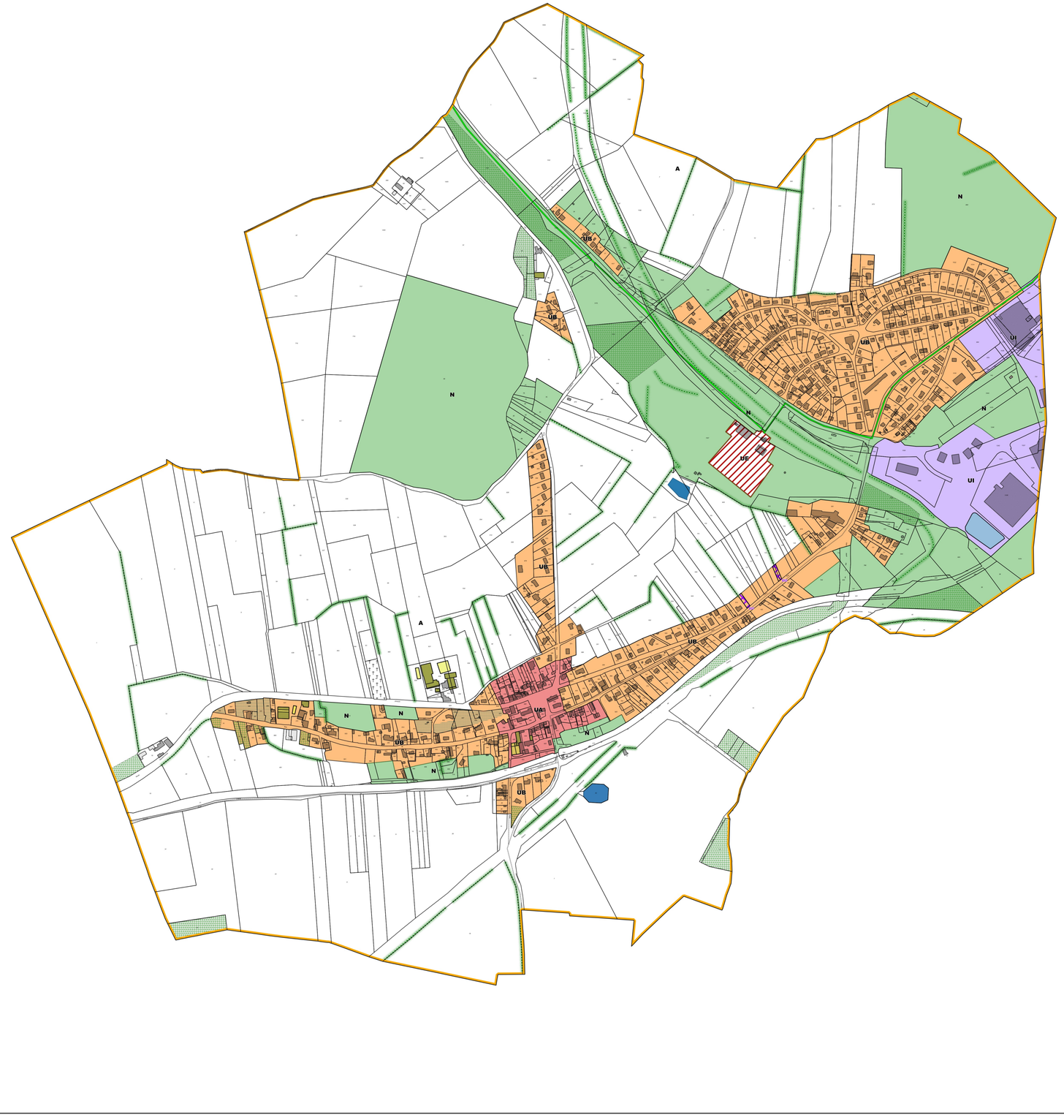

Légende

Informations
- Communes
- Bassins
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UE : Zone urbaine réservée aux équipements
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Bâtiments identifiés au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

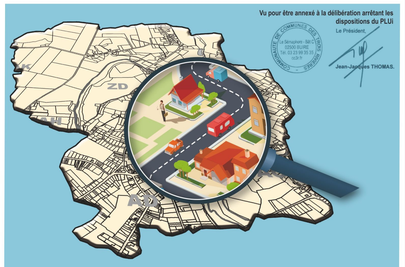

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Coingt

PLAN DE ZONAGE
Bourg au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

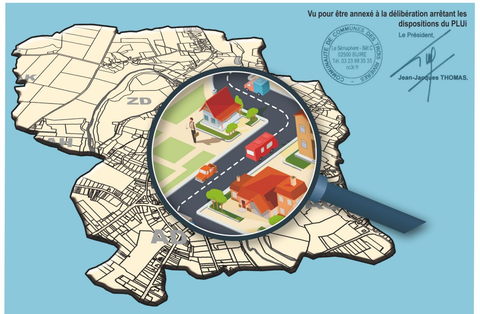

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Coingt

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières



Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Effry

PLAN DE ZONAGE
Bourg au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

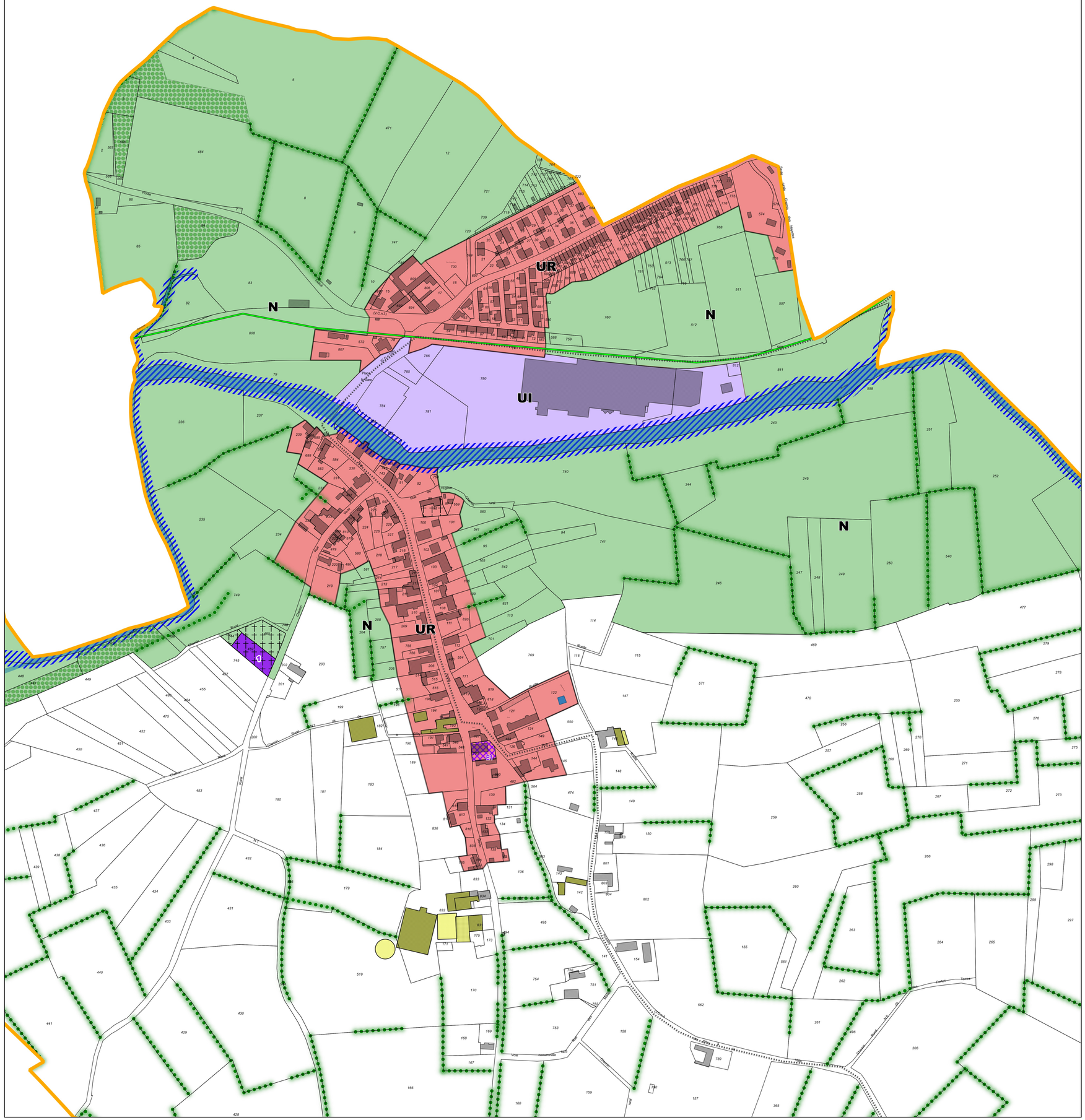

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- UI : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Emplacements réservés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

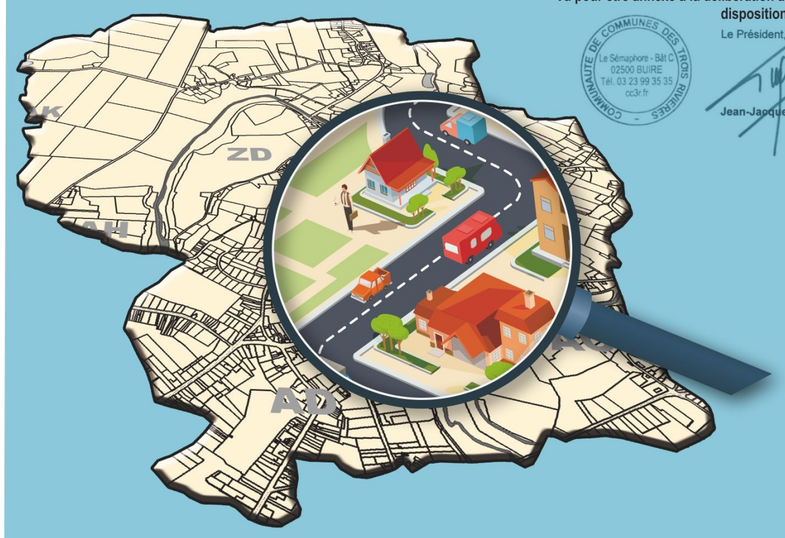

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TROIS RIVIÈRES
Le Sémaphore - Bât C
02500 BUIRE
Tél. 03 23 99 35 35
cc3r.fr

Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Effry

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières Communauté de Communes
géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE
GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES
Co-Habiter

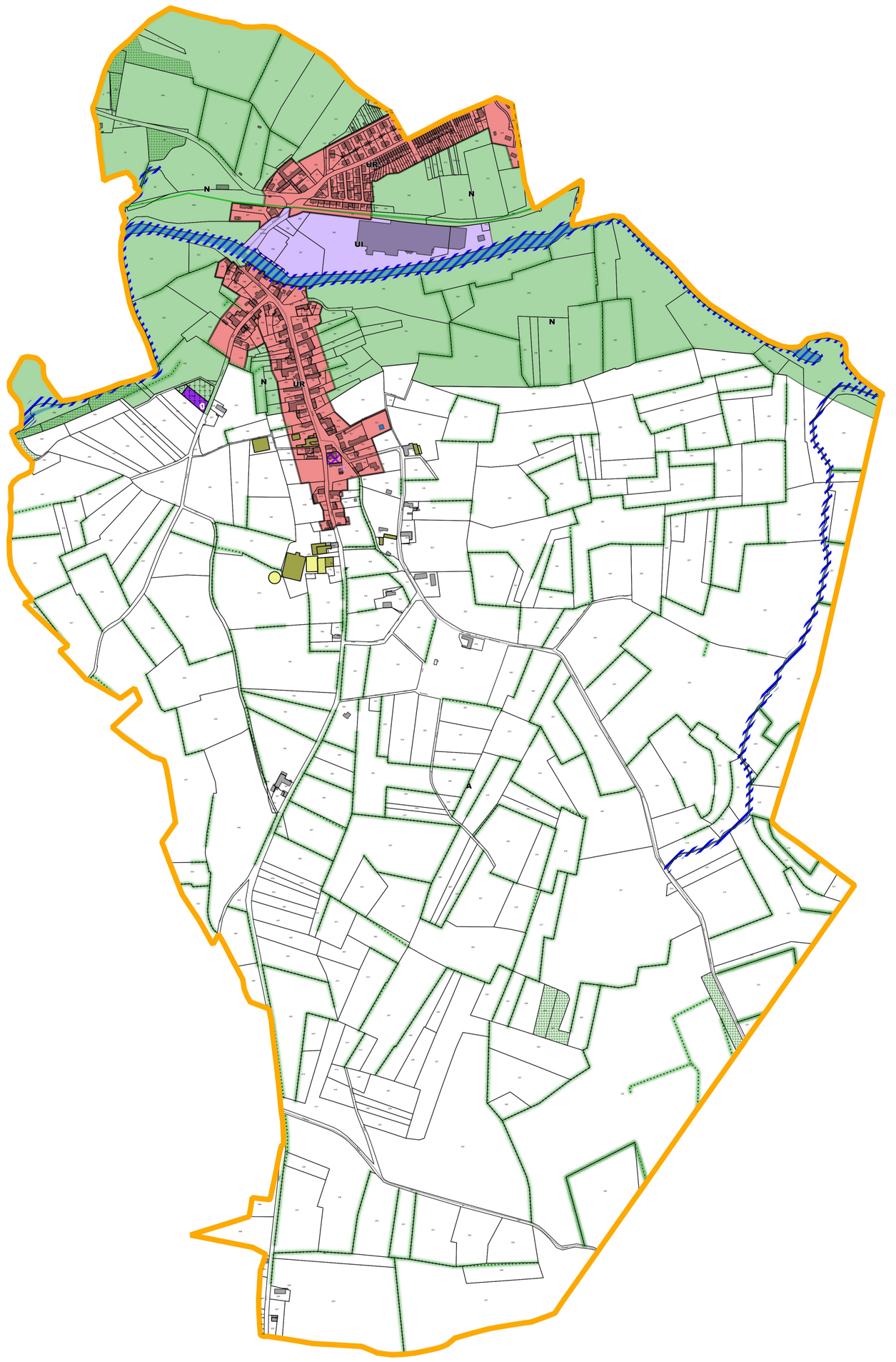

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- UI : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Emplacements réservés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

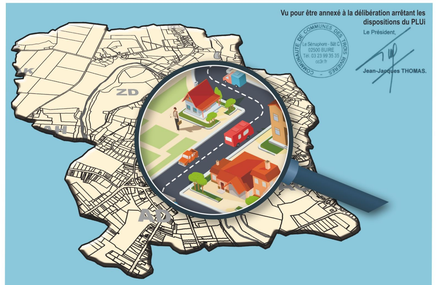

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Eparcy

PLAN DE ZONAGE
Bourg au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agriculteurs & Territoires Chambre d'agriculture Aisne · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

UR
A
N
A

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

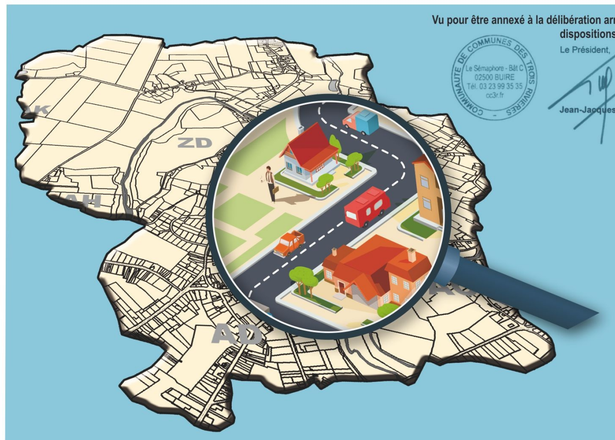

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TROIS RIVIÈRES
Le Sémaphore - Bât C
02500 BURE
Tél. 03 23 99 35 35
cc3r.fr

Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Eparcy

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES · Géohabitat

Légende

Informations
- Communes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- ★★★ Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

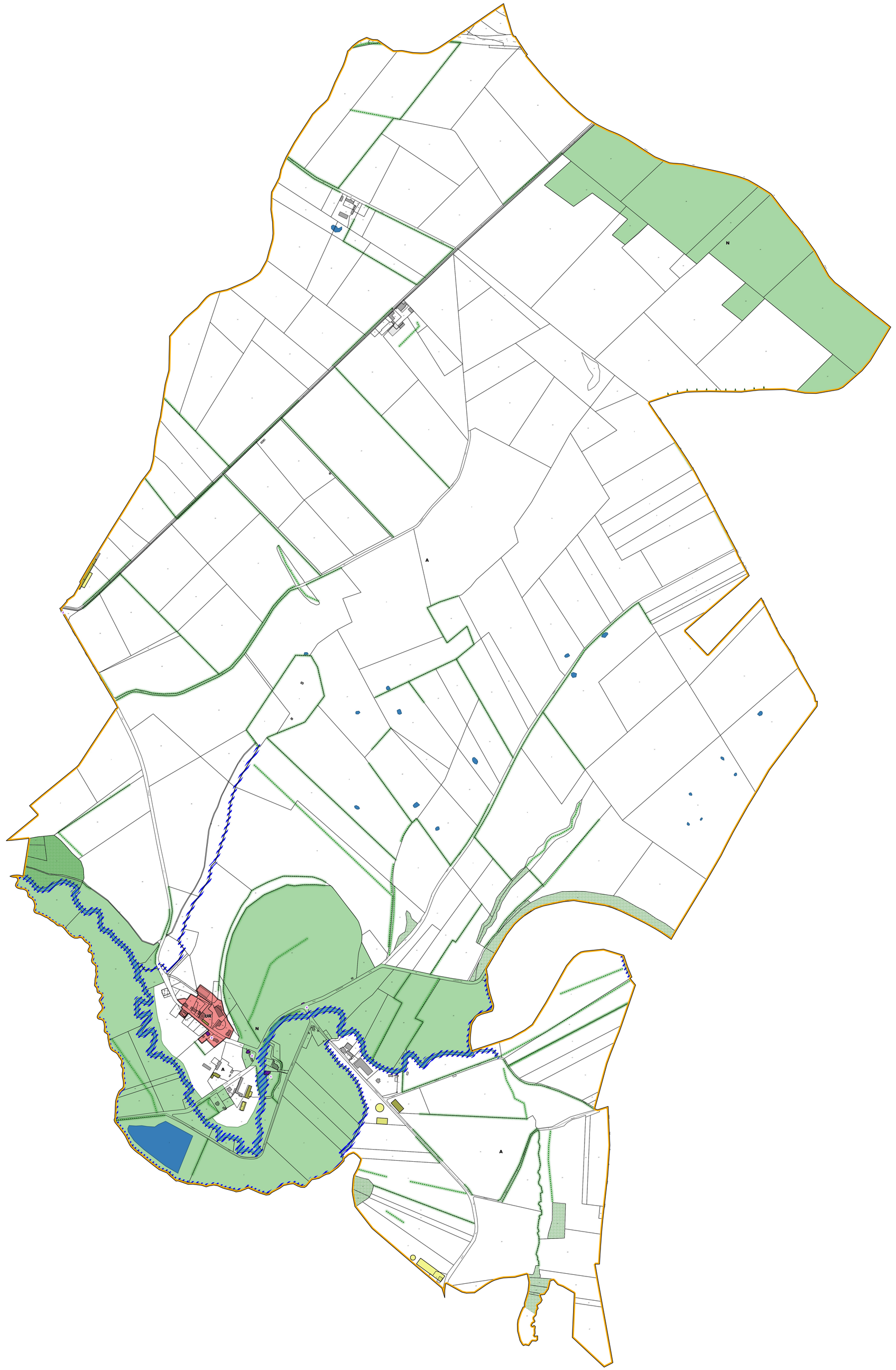

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

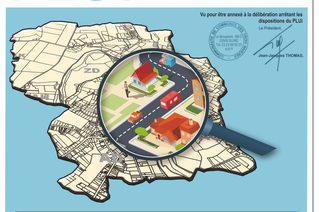

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS

4.1. Documents graphiques

Hirson

PLAN DE ZONAGE

Bourg (secteur nord) au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières | géogram | AGRICULTURES & TERRITOIRES HAUTS-DE-FRANCE SUD | GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations

- Communes
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage

- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole patrimoniale (Natura 2000)
- N : Zone naturelle
- Np : Zone naturelle patrimoniale (Natura 2000)

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Eléments bâtis identifiés
- Quartiers identifiés

Prescriptions

- Linéaires commerciaux identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacements réservés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

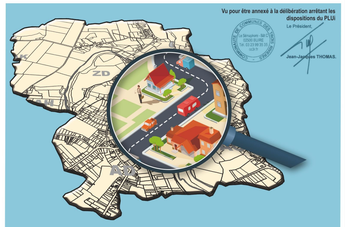

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS.

▶ 4.1. Documents graphiques

Hirson

PLAN DE ZONAGE

Bourg (secteur sud) au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations

- Communes
- Bassins
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache

Zonage

- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- 1AUI : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Eléments bâtis identifiés
- Quartiers identfiés

Prescriptions

- Linéaires commerciaux identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacements réservés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

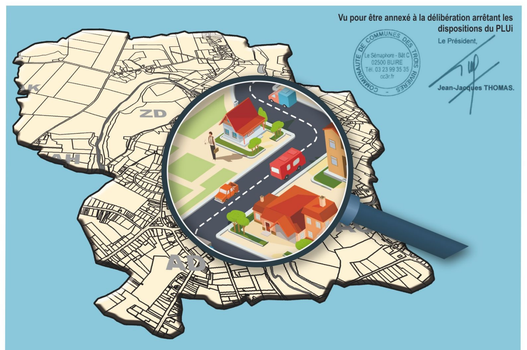

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Hirson

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes

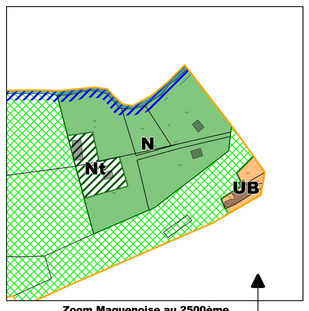

Zoom Maquenoise au 2500ème

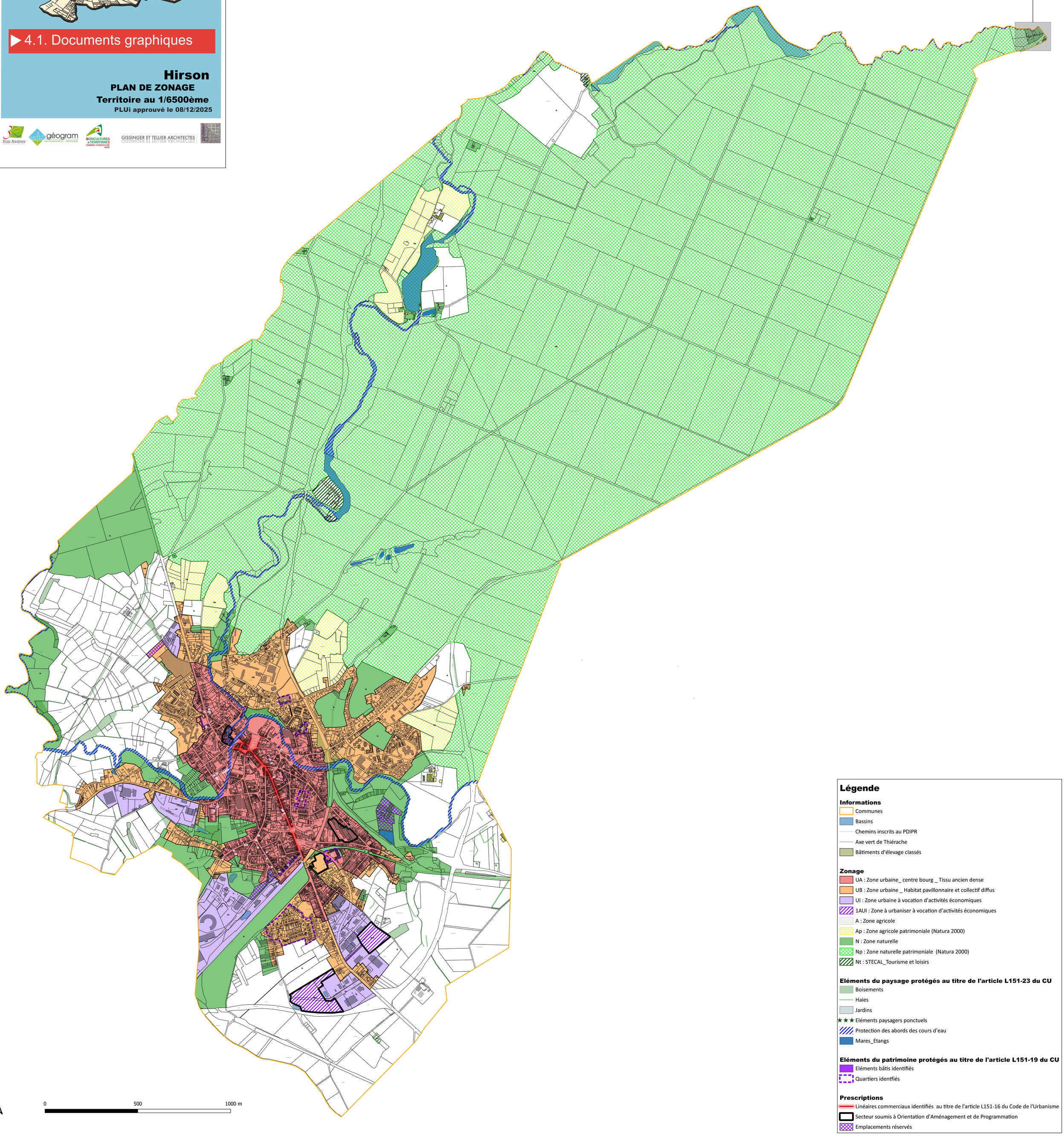

0 500 1000 m

Légende

Informations
- Communes
- Bassins
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage
- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- 1AUI : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole patrimoniale (Natura 2000)
- N : Zone naturelle
- Np : Zone naturelle patrimoniale (Natura 2000)
- Nt : STECAL_Tourisme et loisirs

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- ★★★ Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés
- Quartiers identfiés

Prescriptions
- Linéaires commerciaux identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacements réservés

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

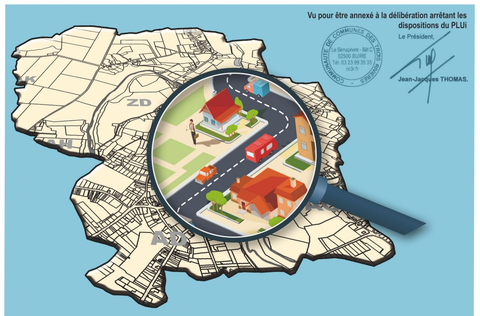

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Iviers

PLAN DE ZONAGE
Bourg et hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Emplacements réservés

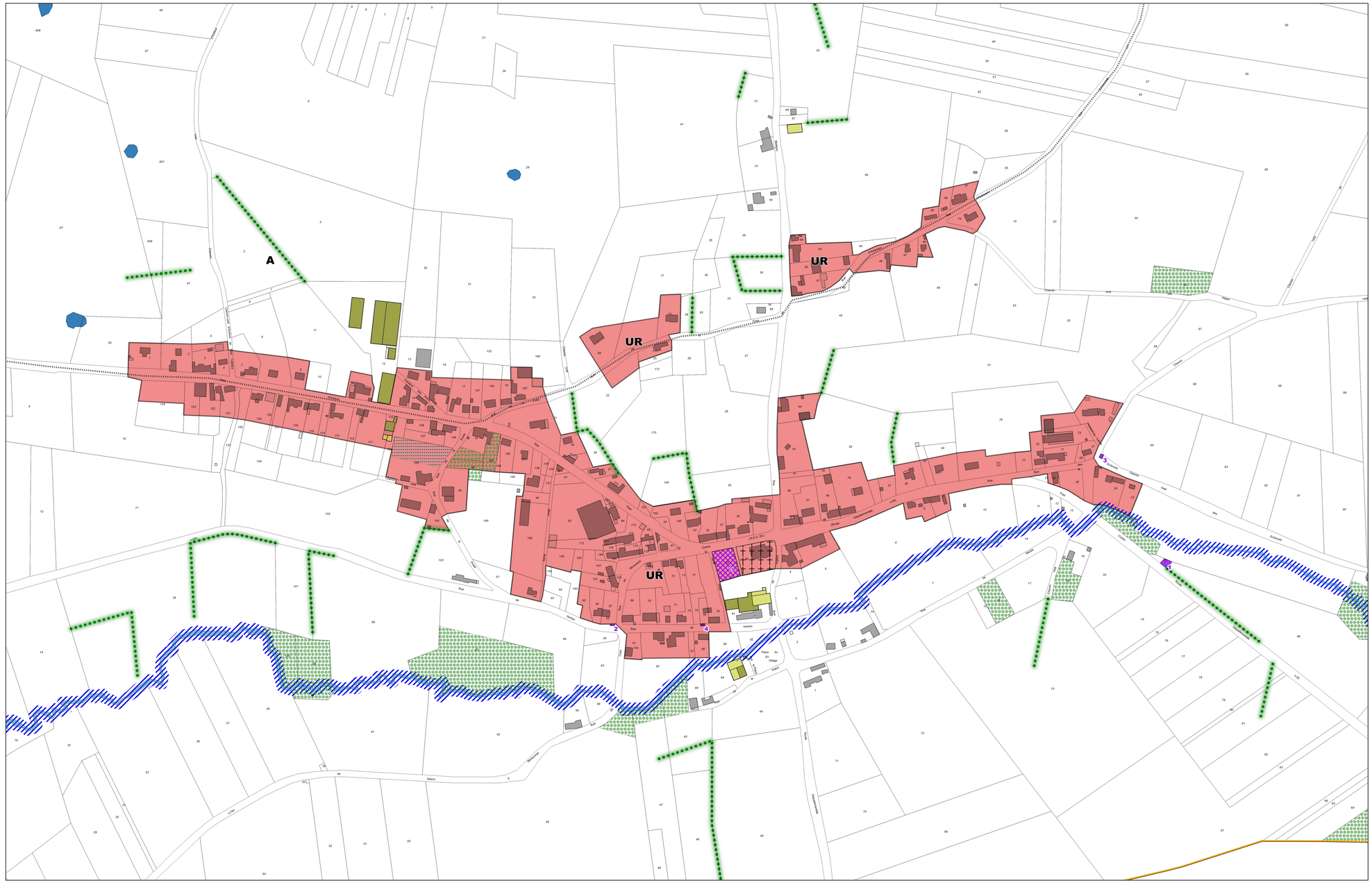

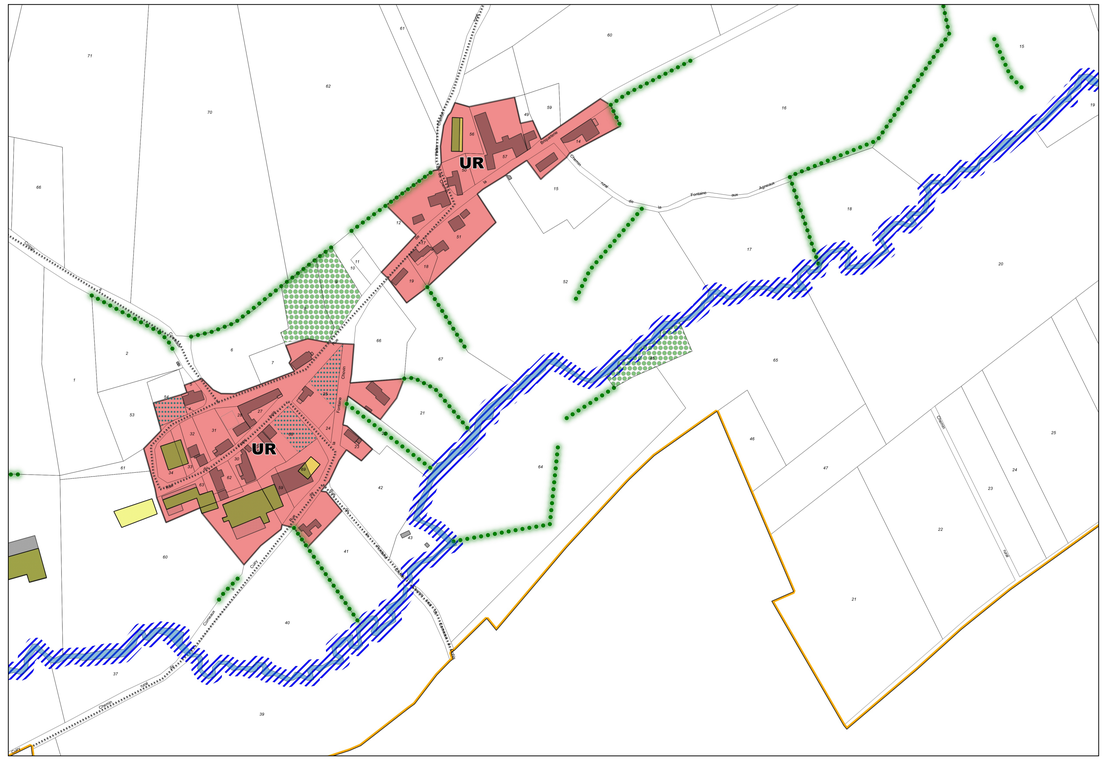

Hameau des Corneaux

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

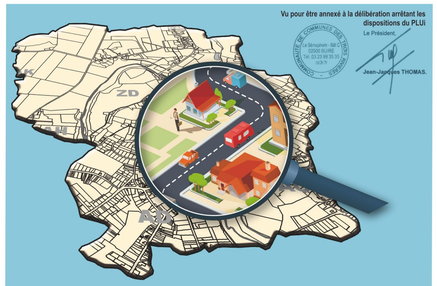

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Iviers

PLAN DE ZONAGE
Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires Chambre d'agriculture Aisne · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

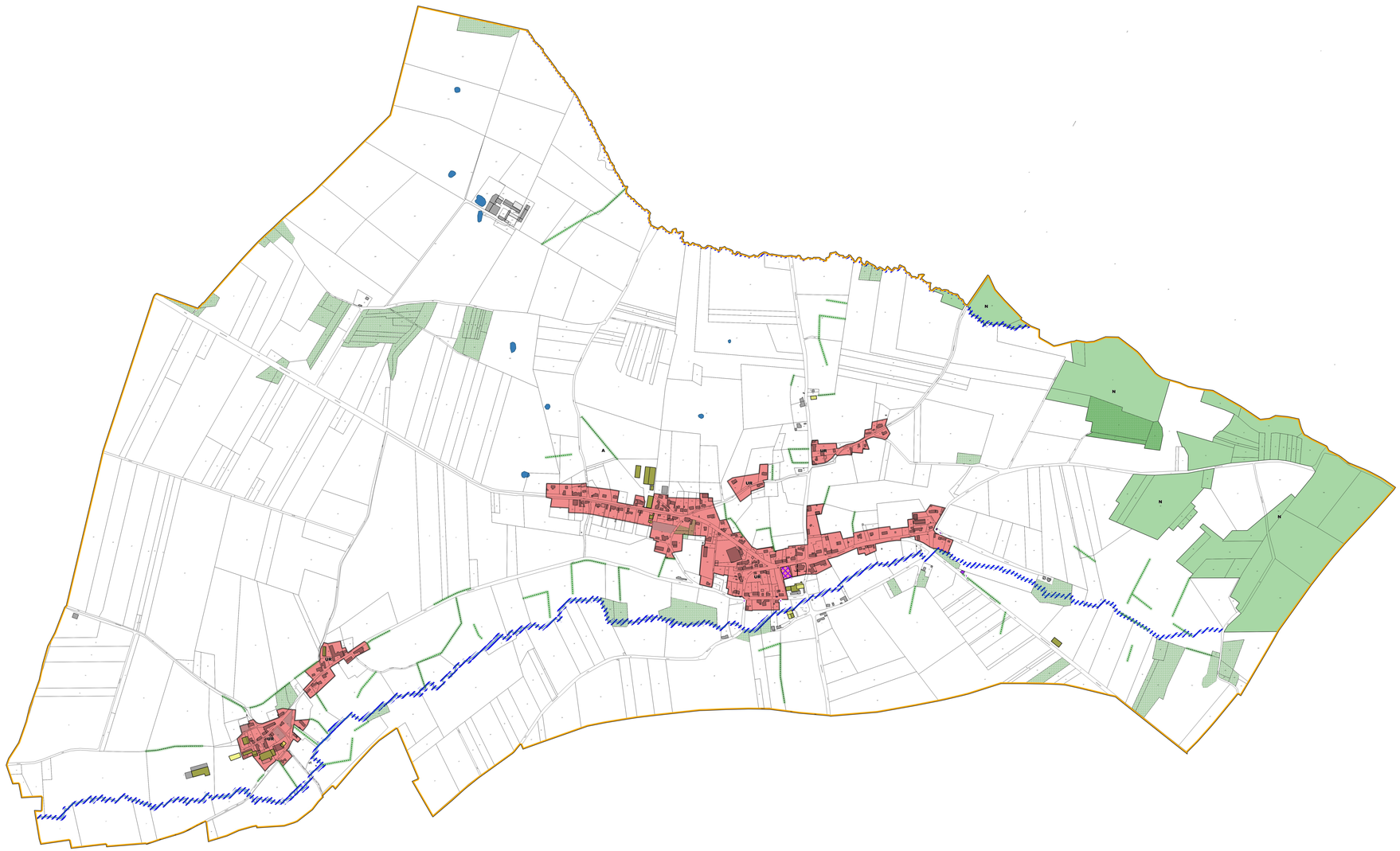

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Emplacements réservés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

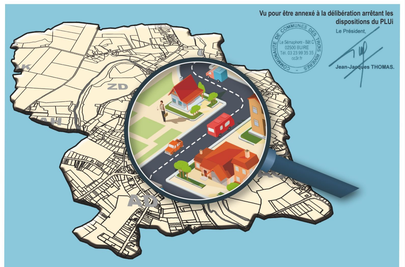

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS

4.1. Documents graphiques

Jeantes

PLAN DE ZONAGE

Bourg et hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés


UR
UR
UR
Hameau de Coutenvel
Chemin de la Fosse Morin
Chemin de la Fosse Morin
Chemin de la Fosse Morin

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

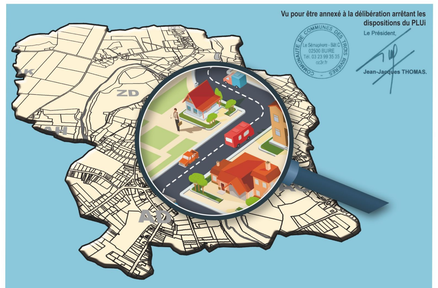

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Jeantes

PLAN DE ZONAGE
Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires Chambre d'agriculture Aisne · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

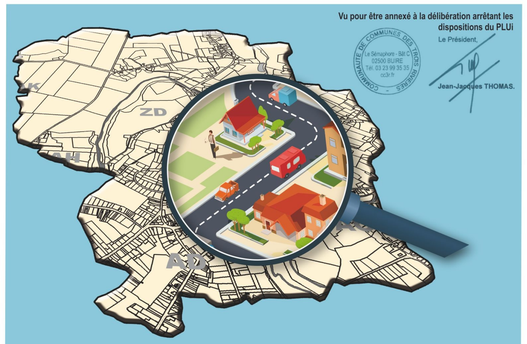

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

La Hérie

PLAN DE ZONAGE
Bourg au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

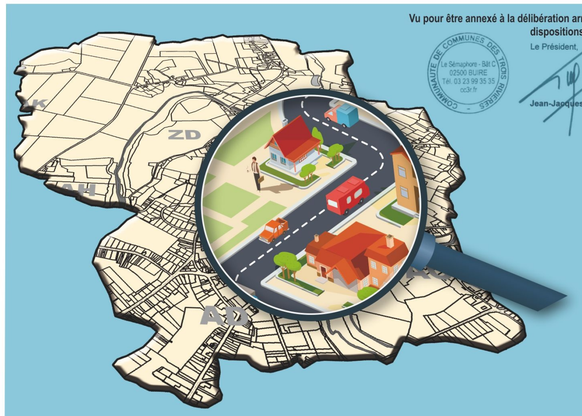

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

La Hérie

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT · URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES



Légende

Informations
- Communes
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

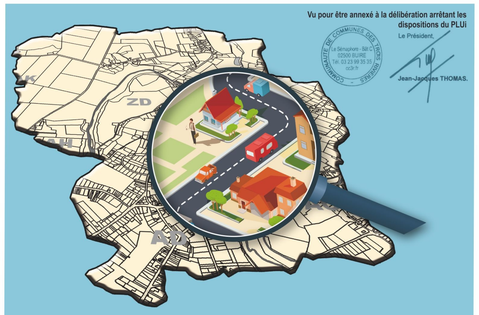

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Landouzy-la-Ville

PLAN DE ZONAGE

Bourg et hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

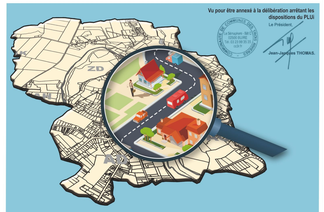

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Alain-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Landouzy-la-Ville

PLAN DE ZONAGE

Hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · AGRICULTURES & TERRITOIRES Chambre d'agriculture Aisne · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Nt : STECAL Tourisme et loisirs _ Projet domaine du Tilleul

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés



Domaine du Tilleul



Rue des Boeufs

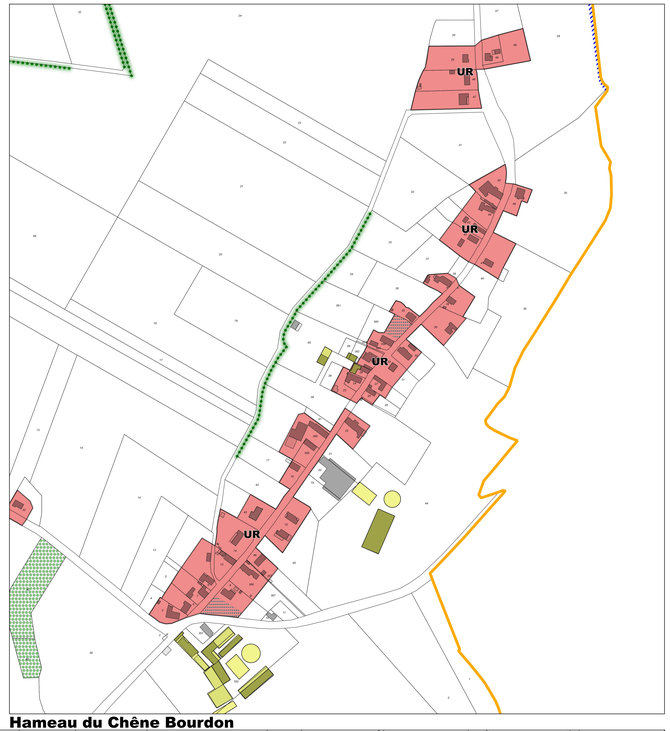

Hameau du Chêne Bourdon



La Rue Heureuse



Cense des Nobles et l'Ange Gardien



Hameau du Chêne Bourdon

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des Trois Rivières

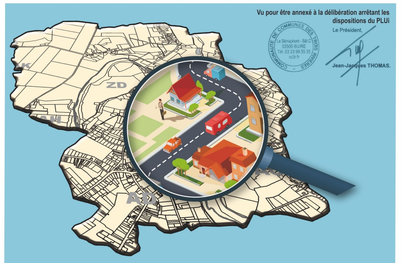

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi

Le Président

Jean-Jacques THOMAS

4.1. Documents graphiques

Landouzy-la-Ville

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · AGRICULTURES & TERRITOIRES · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations

- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage

- UR : zone urbaine
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Nt : STECAL Tourisme et loisirs _ Projet domaine du Tilleul

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Eléments bâtis identifiés

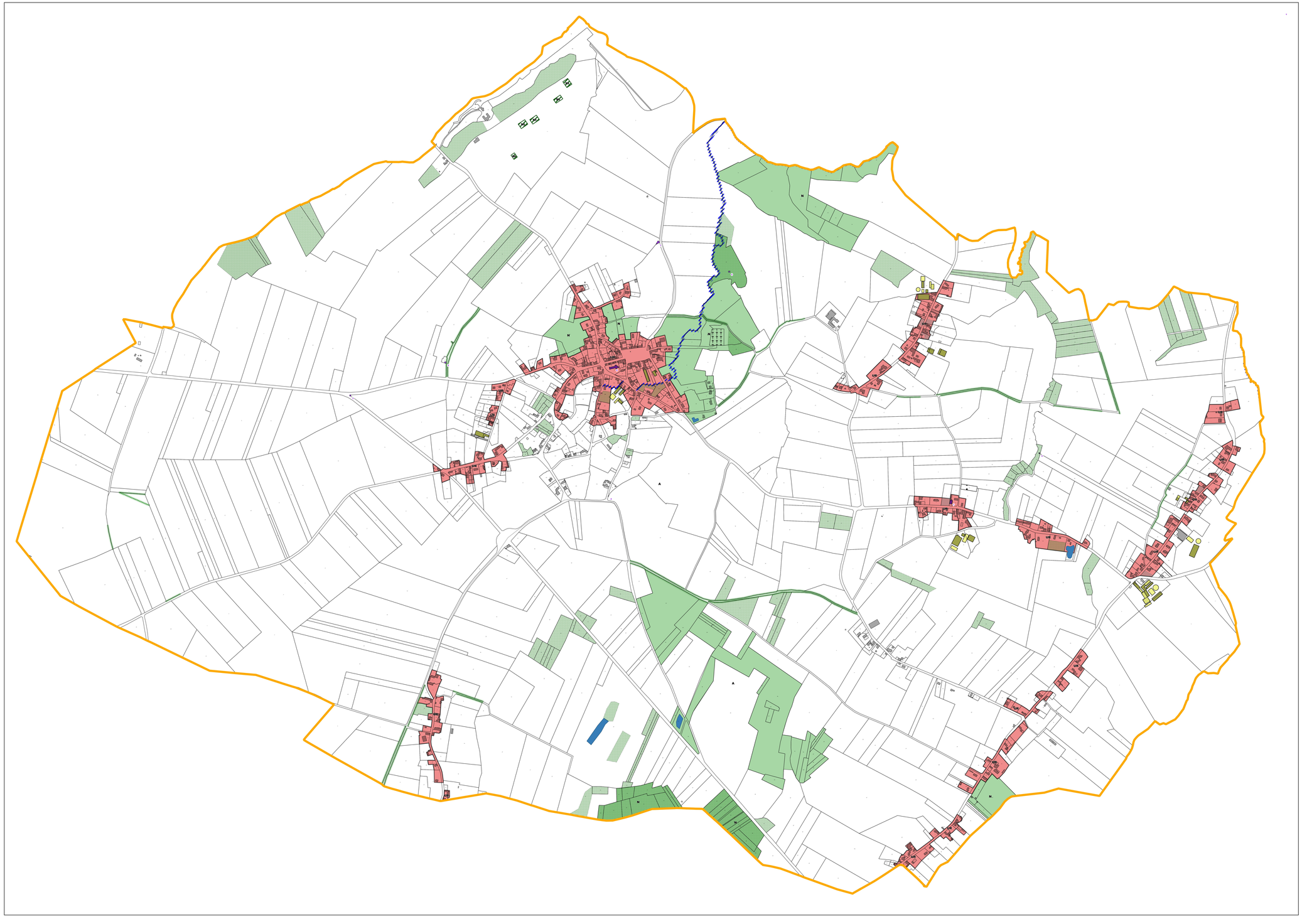

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières



Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Leuze

PLAN DE ZONAGE
Bourg au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Emplacements réservés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières



Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

▶ 4.1. Documents graphiques

Leuze

PLAN DE ZONAGE
Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES · Cerfrance

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Emplacements réservés

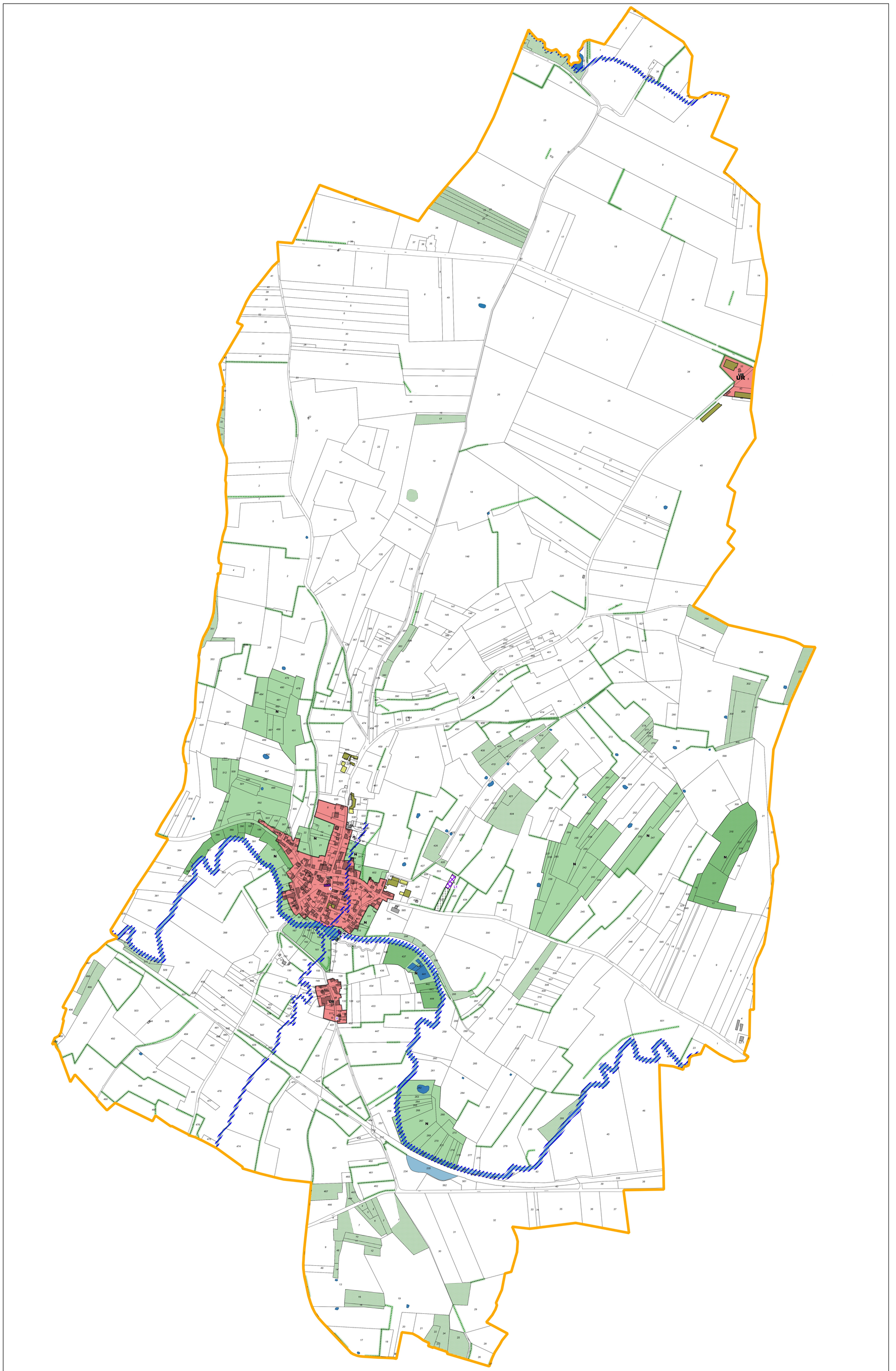

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

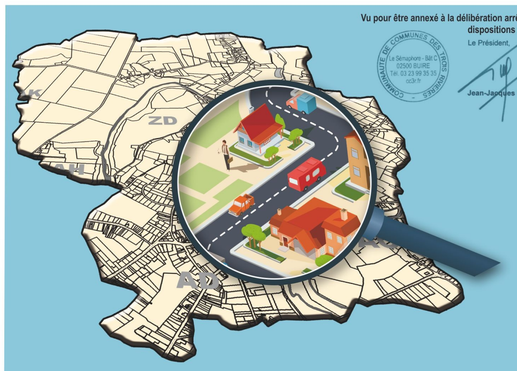

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président.

Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Logny-Lès-Aubenton

PLAN DE ZONAGE

Bourg au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations

- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage

- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Eléments bâtis identifiés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières



Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TROIS RIVIÈRES
Le Sémaphore - Bât C
02500 BURE
tél. 03 23 99 35 35
cc3r.fr

Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Logny-Lès-Aubenton

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDENNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES · Ce Habitat

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

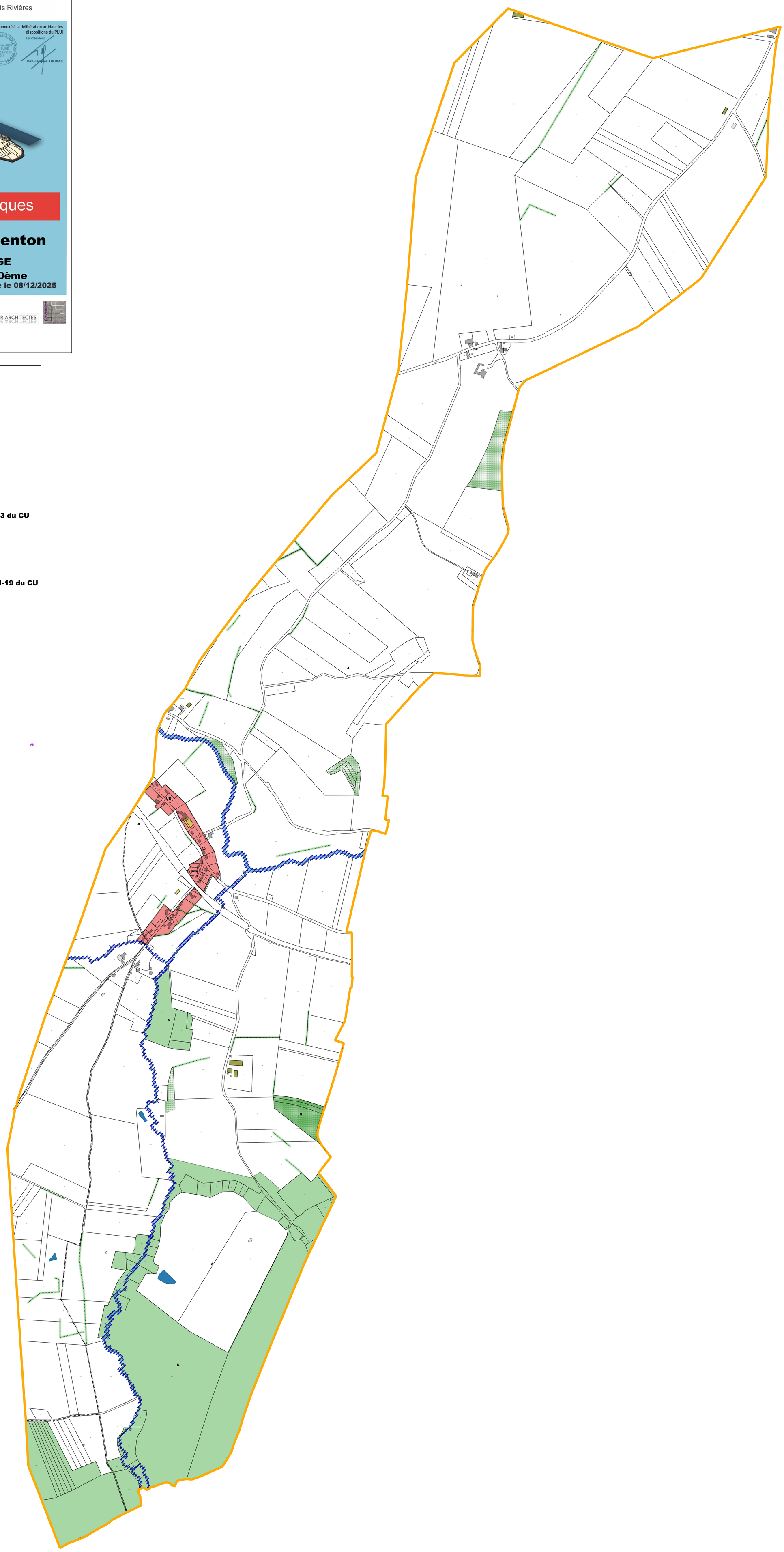

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

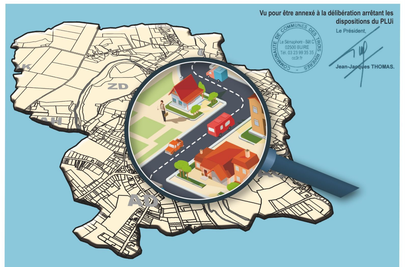

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS

4.1. Documents graphiques

Martigny

PLAN DE ZONAGE

Bourg et hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes

Légende

Informations
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- UE : zone urbaine réservée aux équipements et ouvrages publics et d'intérêt général
- A : zone agricole

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Protection des abords des cours d'eau

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés

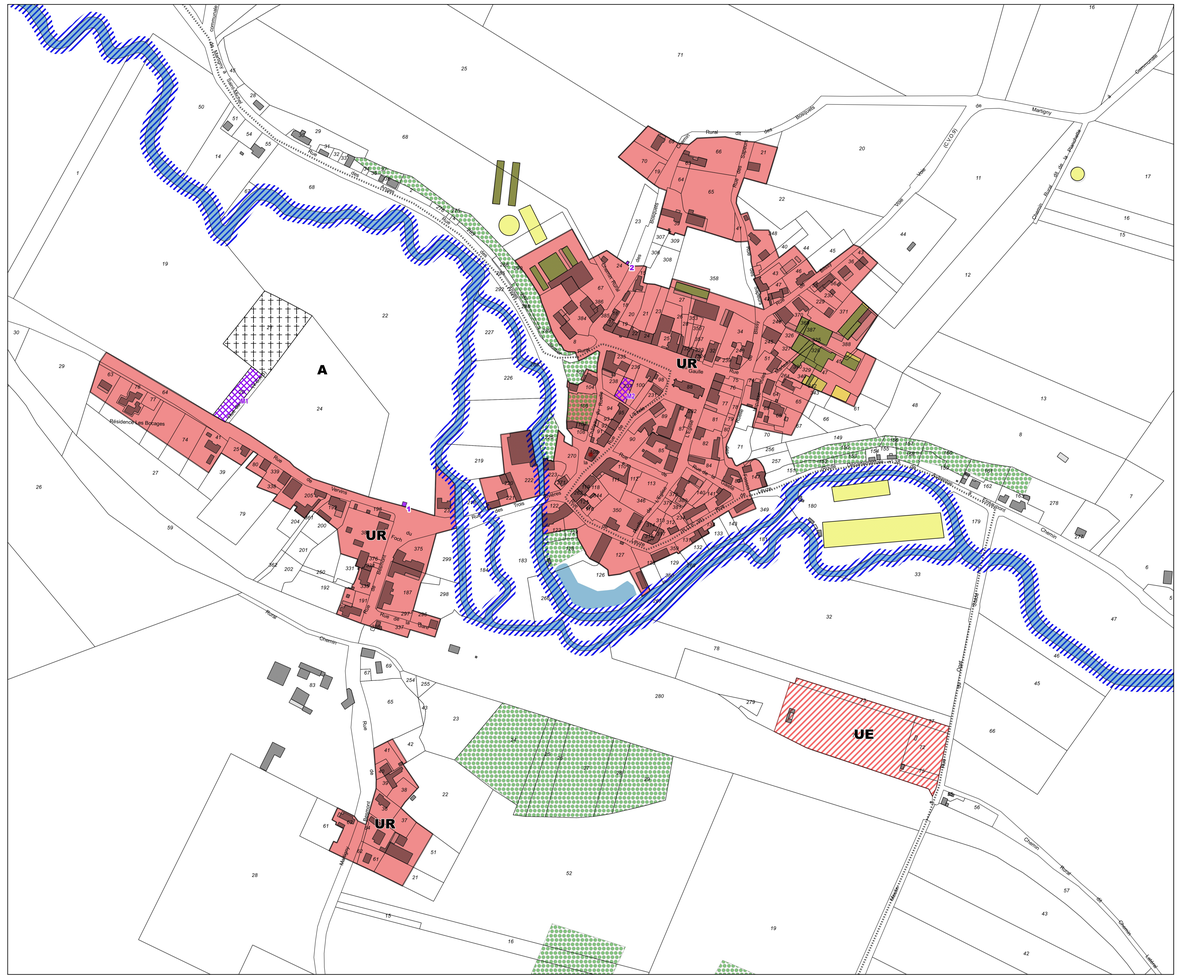



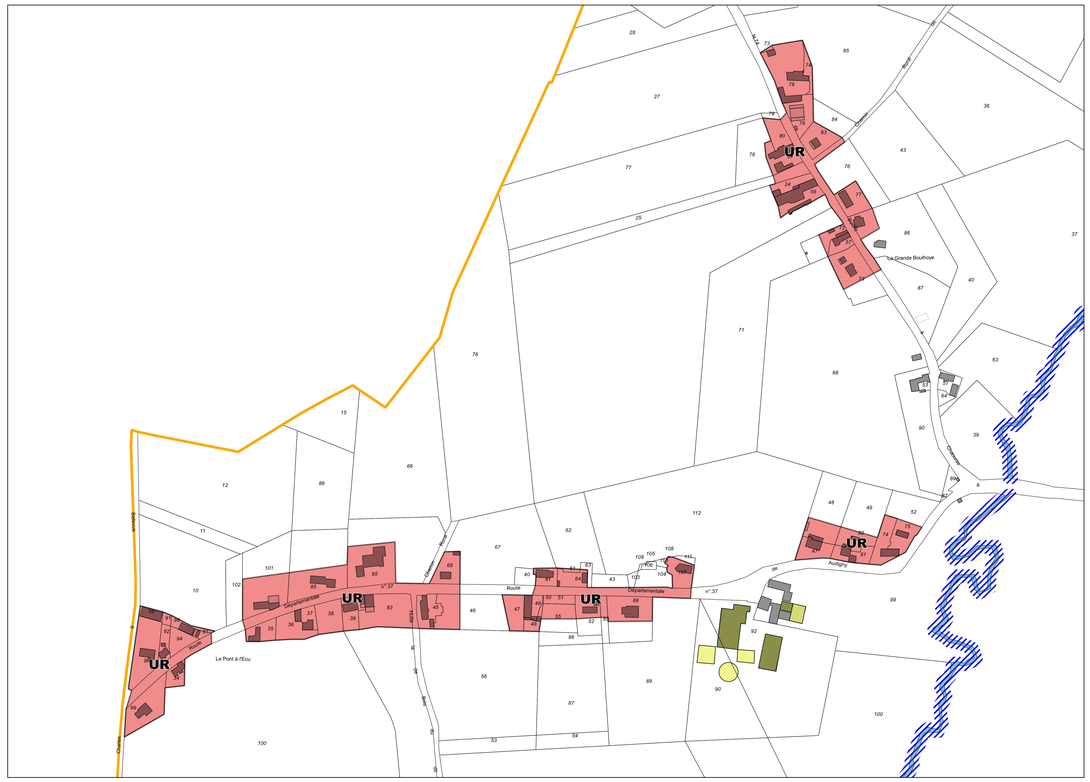

La Grande Bouloye



Rue Grande Jeanne

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

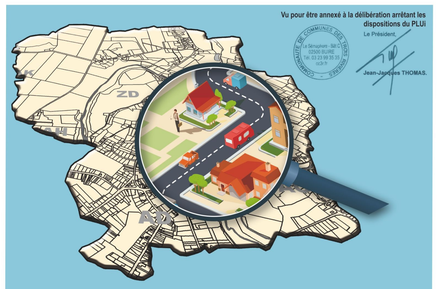

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Martigny

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires Chambre d'Agriculture Aude · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- UE : zone urbaine réservée aux équipements et ouvrages publics et d'intérêt général
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés

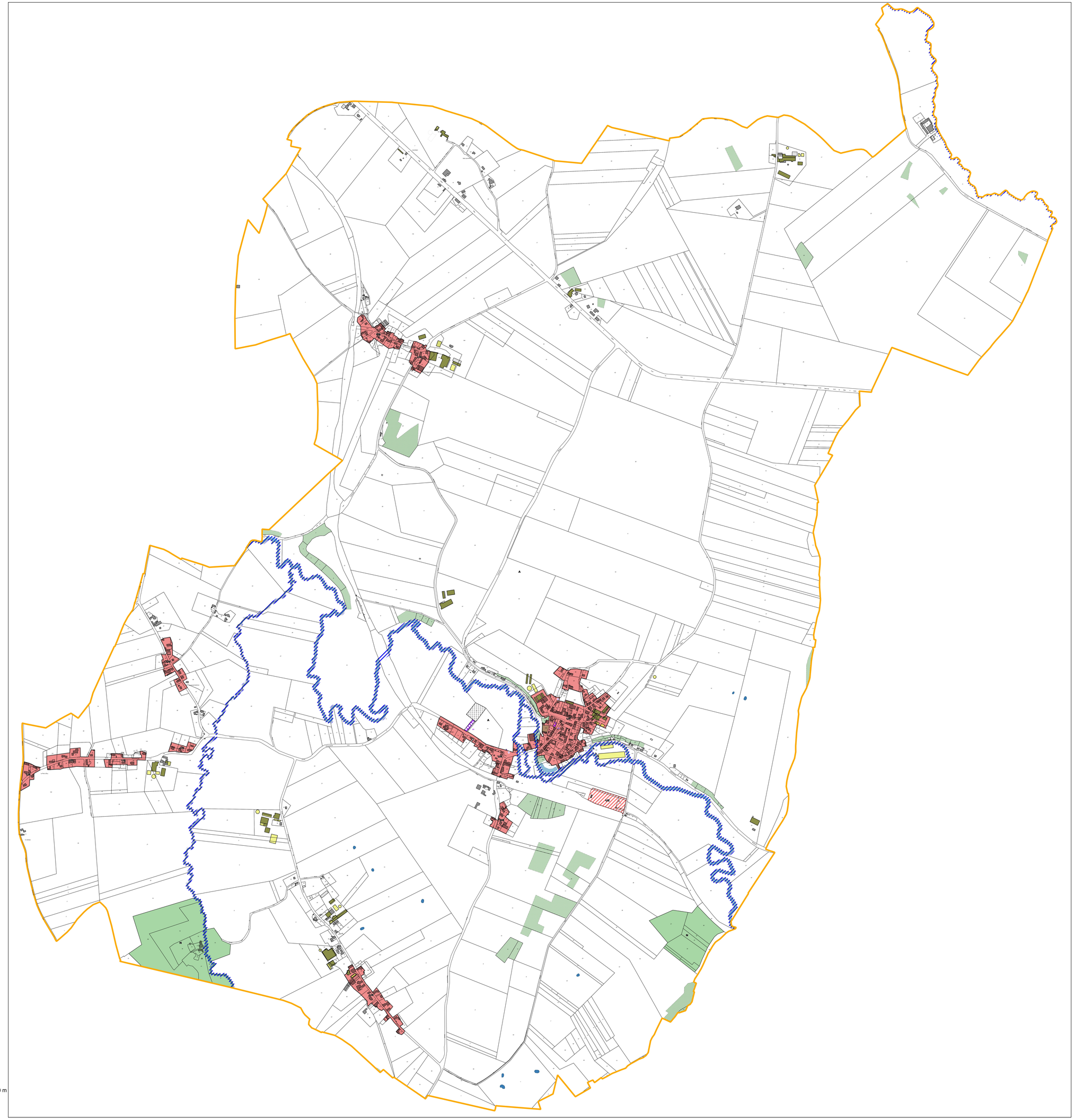

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des Trois Rivières

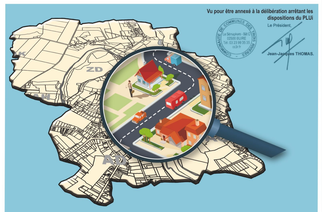

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi

Le Président

Jean-Jacques THOMAS

4.1. Documents graphiques

Mondrepuis

PLAN DE ZONAGE

Bourg et hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · AGRICULTURES & TERRITOIRES · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations

- Communes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage

- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- Ap : zone agricole patrimoniale (Natura 2000)
- N : zone naturelle
- Np : zone naturelle patrimoniale (Natura 2000)
- Nt : STECAL Tourisme et loisirs

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Boisements
- Haies
- Jardins
- Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Eléments bâtis identifiés
- Quartiers identifiés au titre de l'article L151-19 du CU

Prescriptions

- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacements réservés

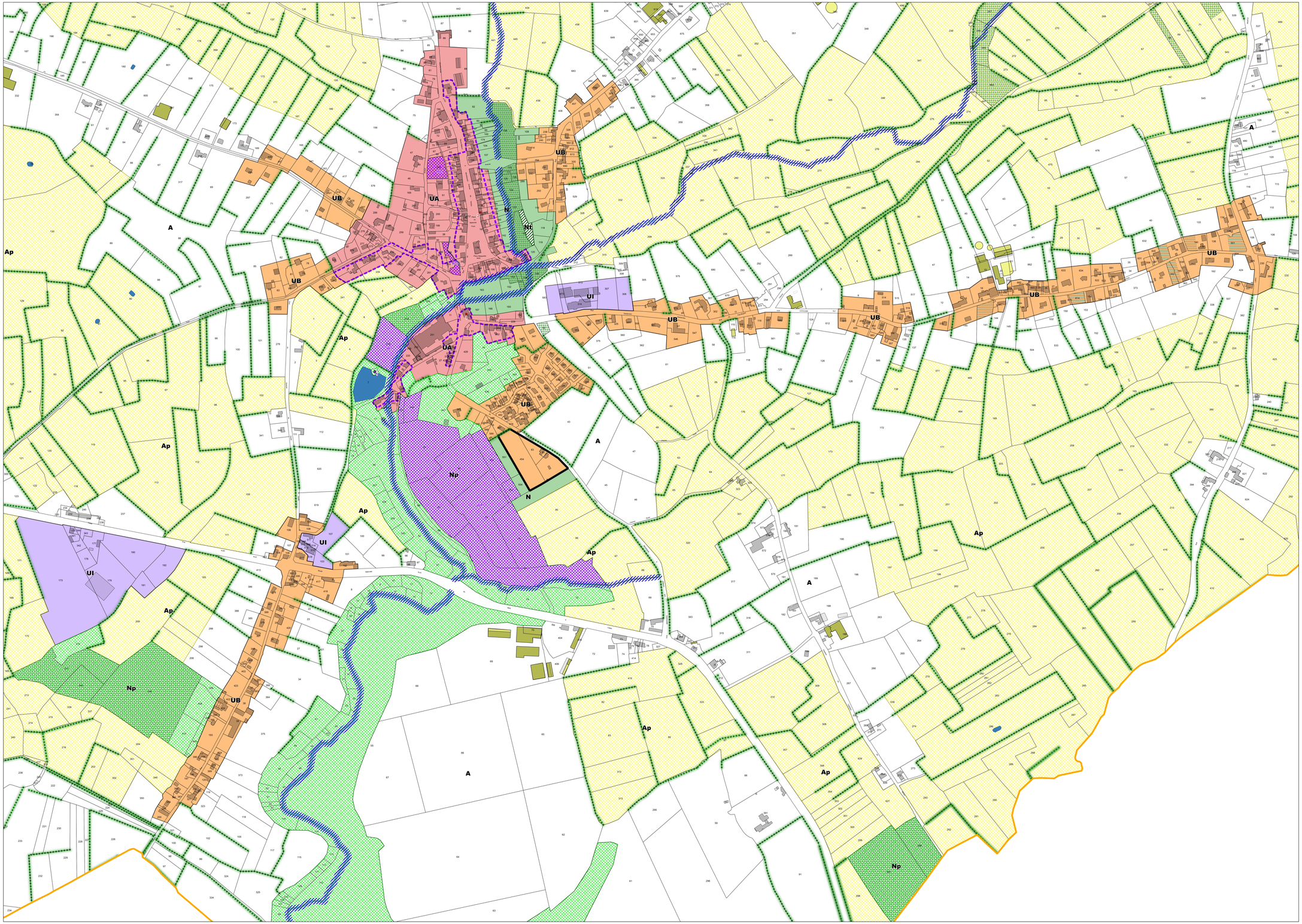

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

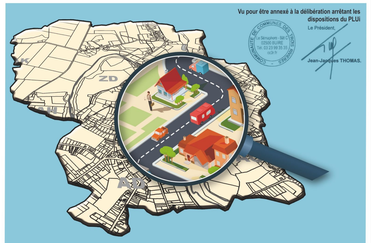

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS

▶ 4.1. Documents graphiques

Mondrepuis

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires Chambre d'Agriculture Aisne · Gissinger et Tellier Architectes

Légende

Informations
- Communes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage
- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- Ap : zone agricole patrimoniale (Natura 2000)
- N : zone naturelle
- Np : zone naturelle patrimoniale (Natura 2000)
- Nt : STECAL Tourisme et loisirs

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- ★★★ Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés
- Quartiers identfiés au titre de l'article L151-19 du CU

Prescriptions
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacements réservés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières



Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DES TROIS RIVIÈRES – Le Sémaphore - Bât C - 02500 BURE - Tél. 03 23 99 35 35 - cc3r.fr
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Mont-saint-Jean

PLAN DE ZONAGE

Bourg et hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Nt : STECAL_Tourisme et loisirs

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

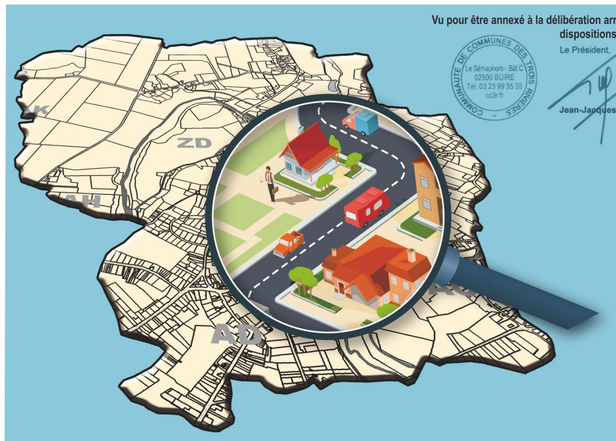

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TROIS RIVIÈRES
Le Sémaphore - Bât C
02500 BURE
Tél. 03 23 99 35 05
cc3r.fr

Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Mont-saint-Jean

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES · Cadastre

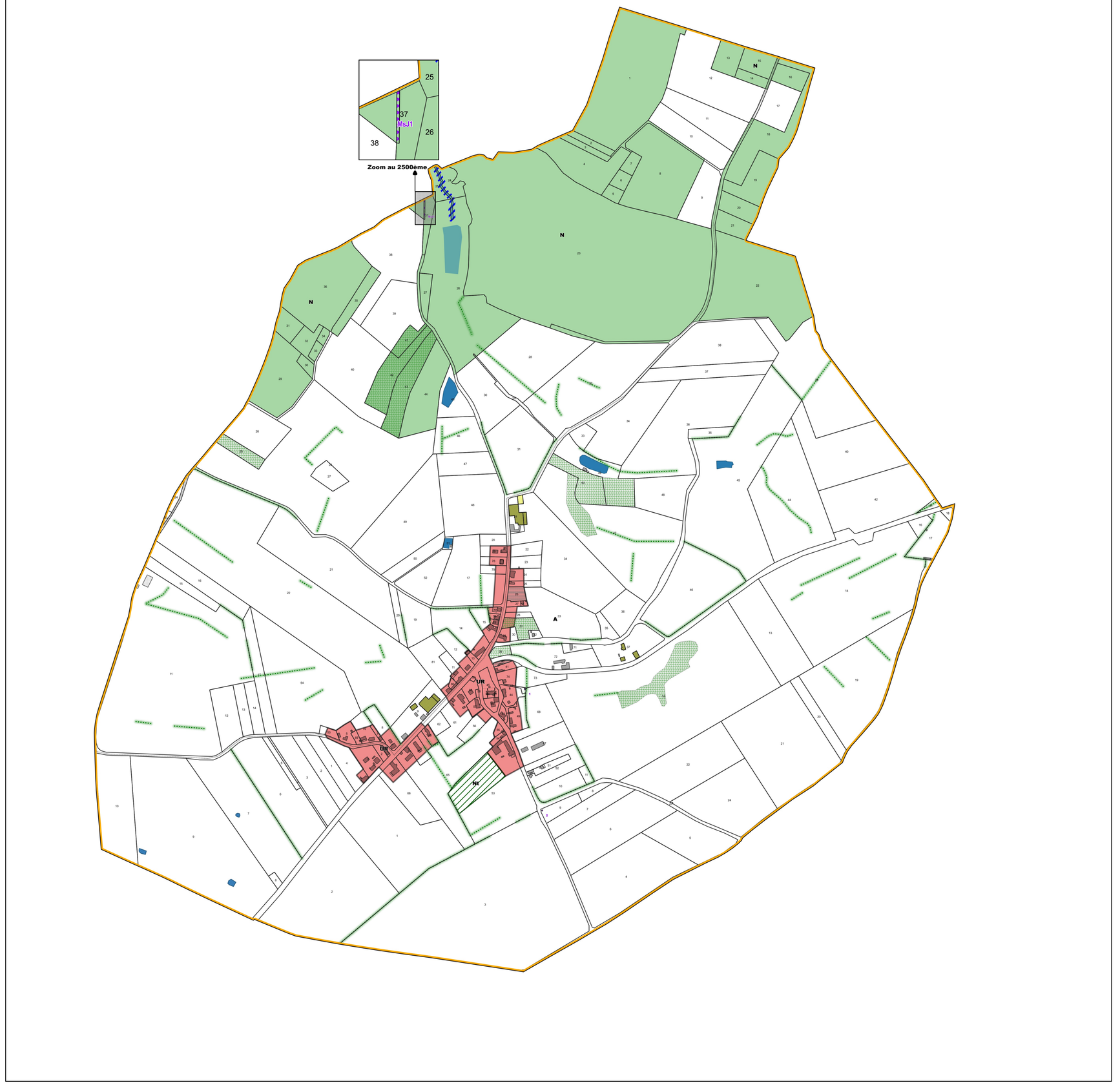

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Nt : STECAL_Tourisme et loisirs

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Emplacements réservés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

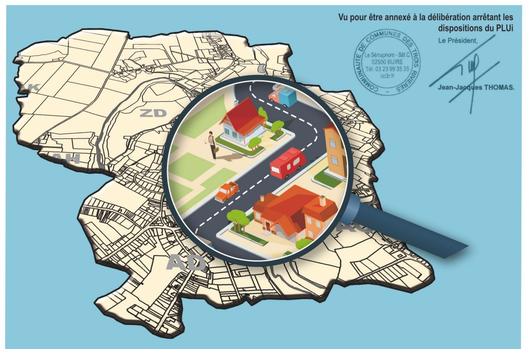

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Neuve Maison

PLAN DE ZONAGE

Bourg au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine périphérique _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Np : zone naturelle patrimoniale (Natura 2000)

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Emplacements réservés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des Trois Rivières

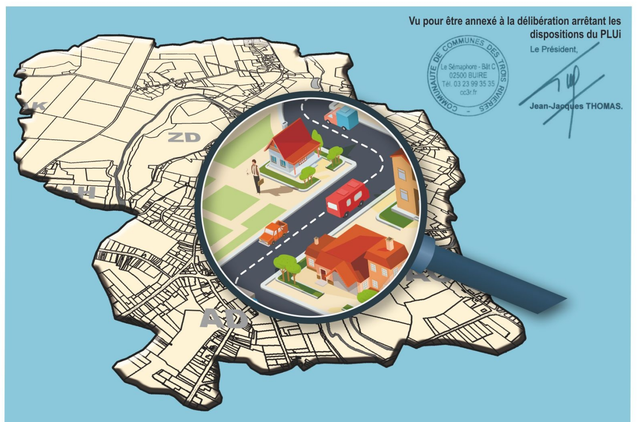

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Neuve Maison

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes

Légende

Informations

- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage

- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine périphérique _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Np : zone naturelle patrimoniale (Natura 2000)
- Nt : STECAL_Tourisme et loisirs

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions

- Emplacements réservés

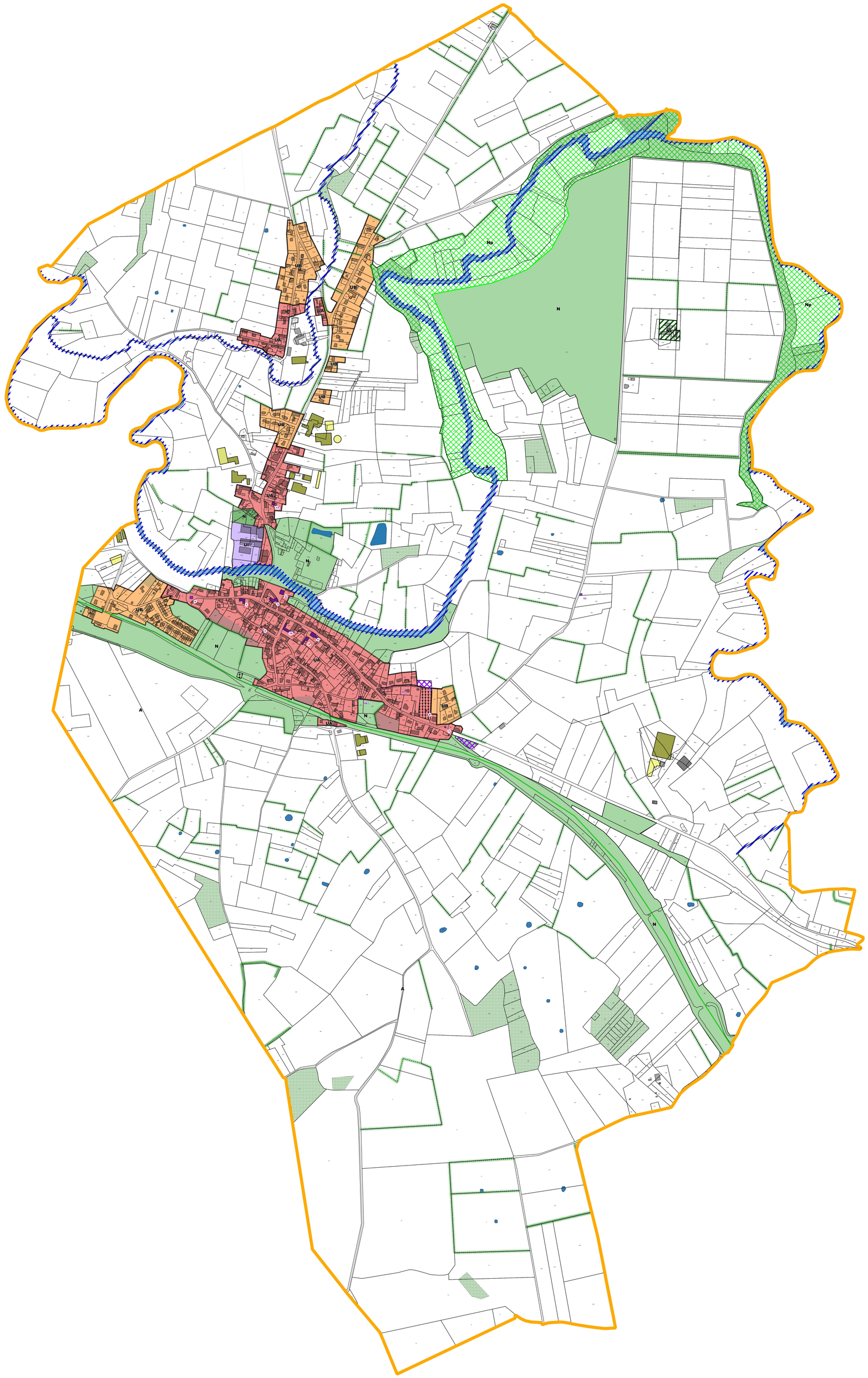

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

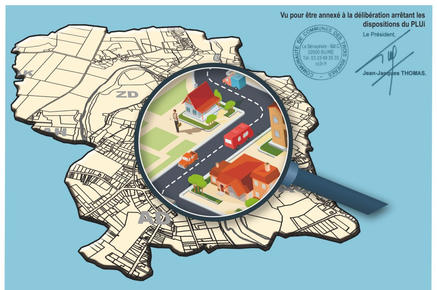

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Origny-en-Thiérache

PLAN DE ZONAGE

Bourg au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires Chambre d'agriculture Aisne · Gissinger et Tellier Architectes Urbanistes

Légende

Informations
- Communes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- ★★★ Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Zone non aedificandi
- Emplacements réservés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

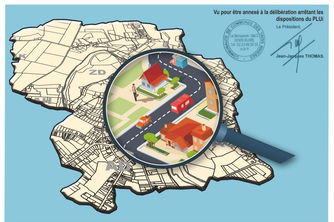

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS

4.1. Documents graphiques

Origny-en-Thiérache

PLAN DE ZONAGE

Hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · CHAMBRE D'AGRICULTURE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Zone non aedificandi
- Emplacements réservés

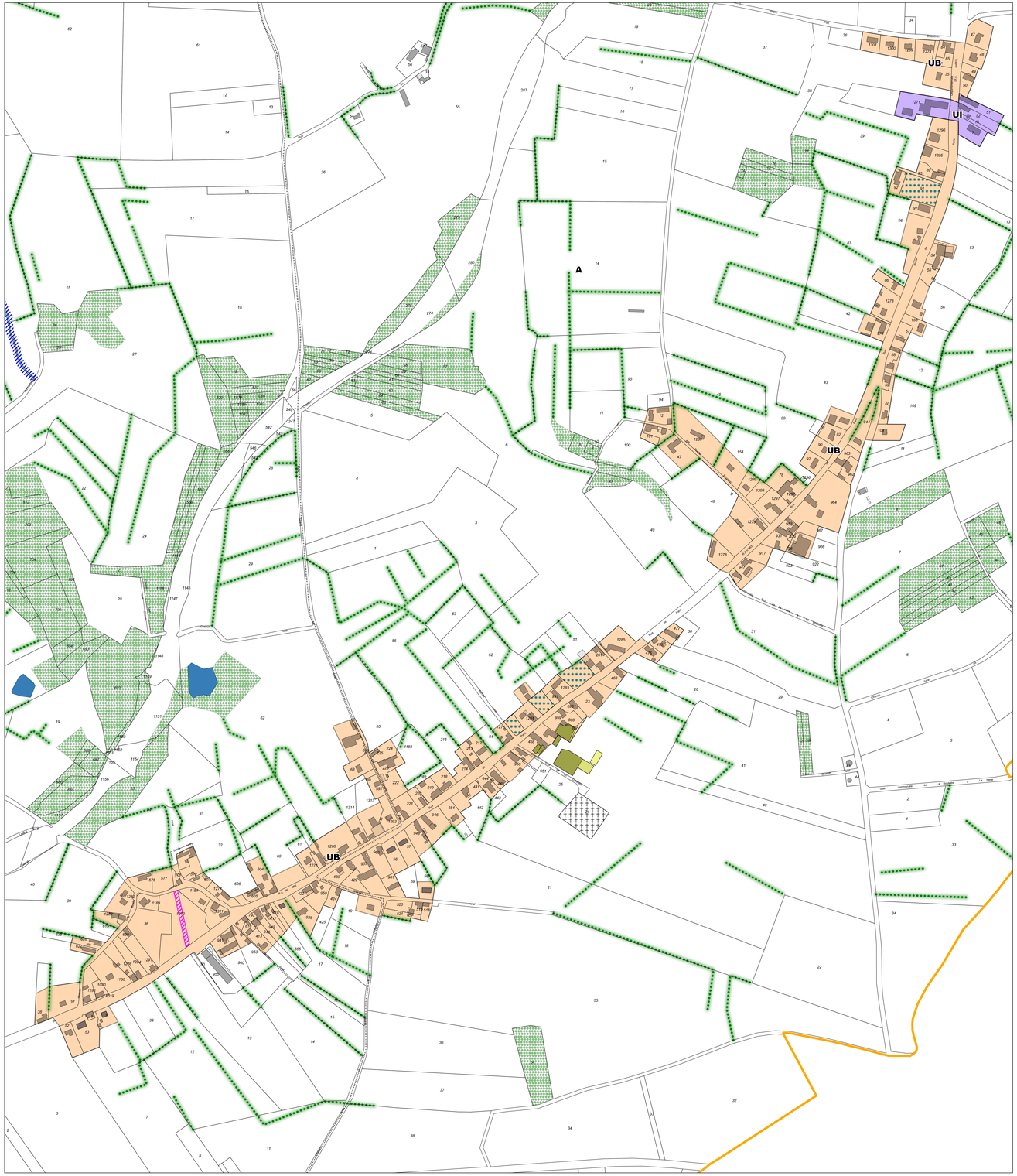

Hameau du Chaudron

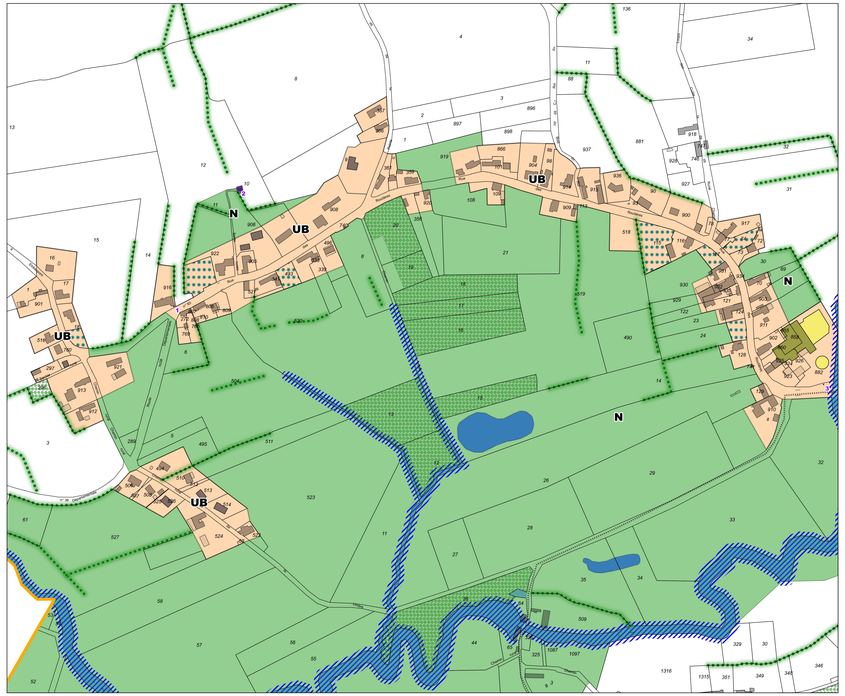

Hameau des Routières

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

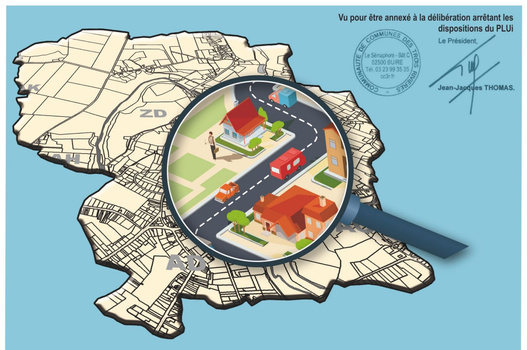

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Origny-en-Thiérache

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes

Légende

Informations
- Communes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage
- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Zone non aedificandi
- Emplacements réservés

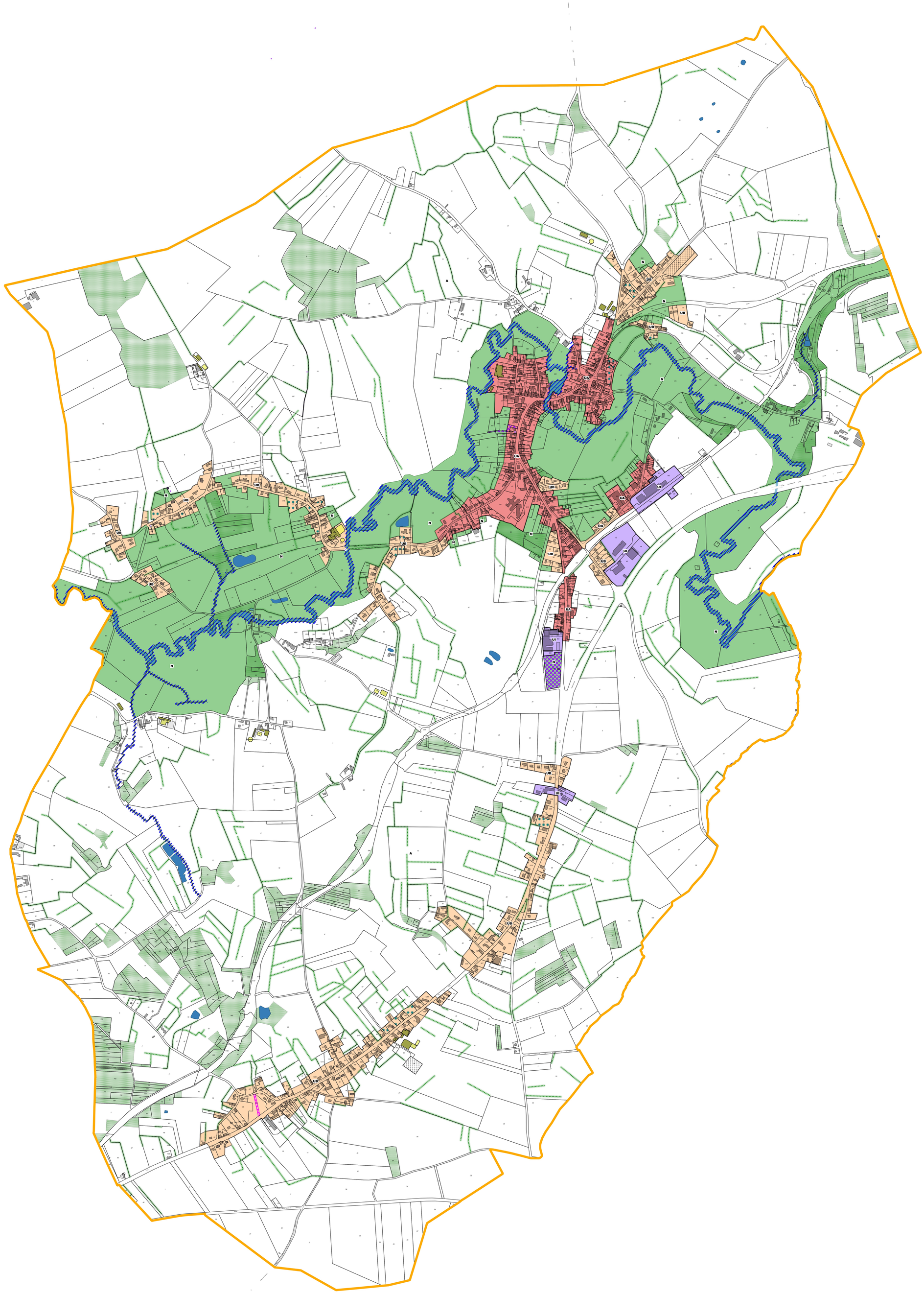



0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

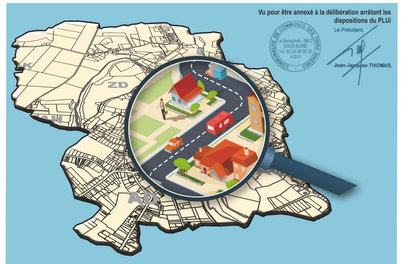

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Ohis

PLAN DE ZONAGE

Bourg et hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · AGRICULTURES & TERRITOIRES · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

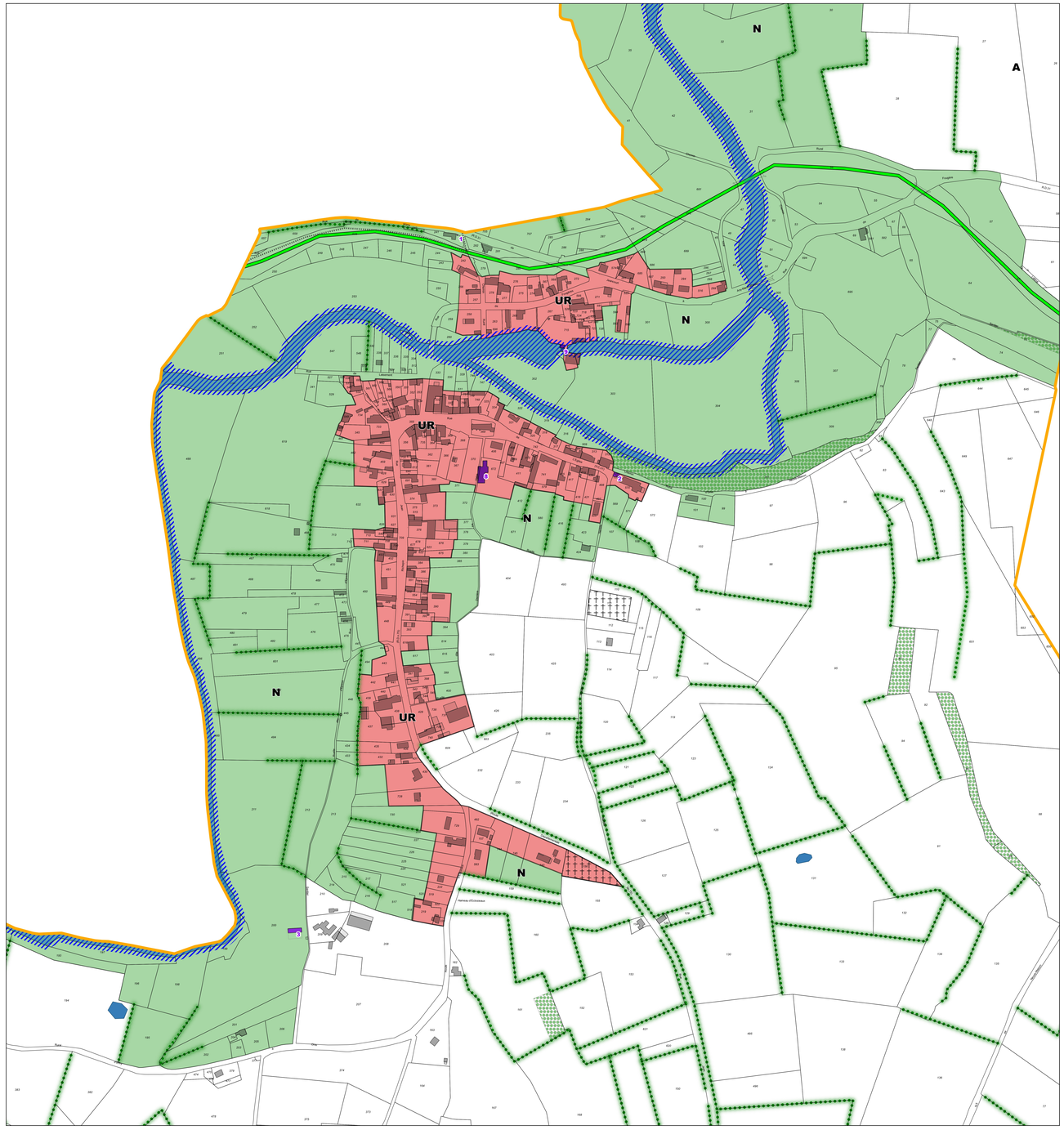

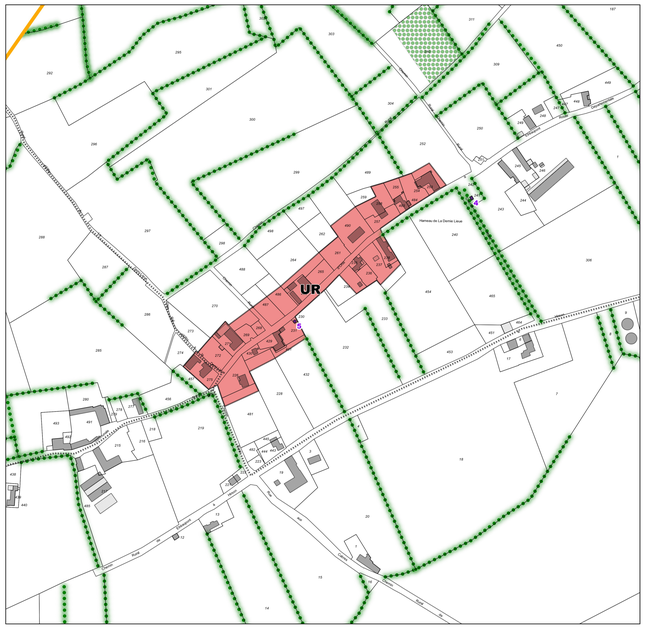

Hameau de la Demie Lieue

Légende

Informations

- Communes
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache

Zonage

- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Eléments bâtis identifiés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

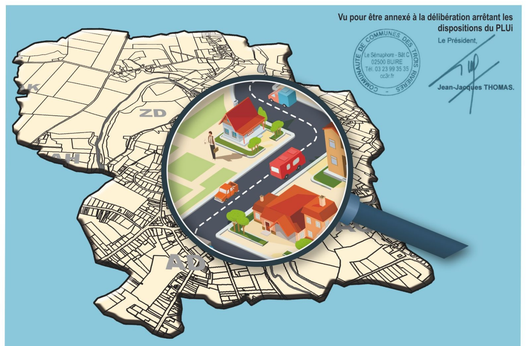

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Ohis

PLAN DE ZONAGE
Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

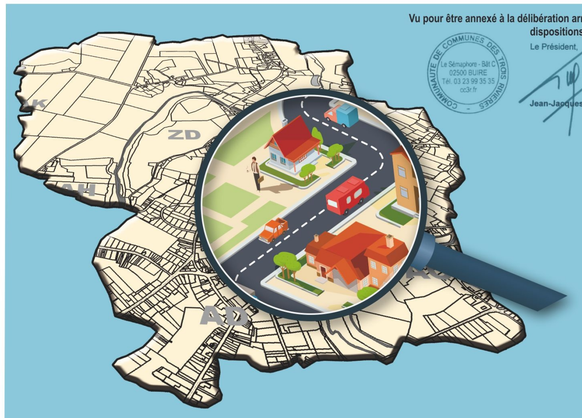

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Saint-Clément

PLAN DE ZONAGE

Bourg au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES · Ce Habitat

Légende

Informations

- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage

- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Protection des abords des cours d'eau

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

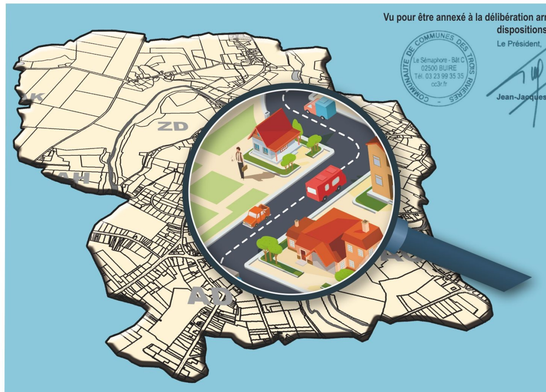

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président.

Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Saint-Clément

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes · Co-Habitat

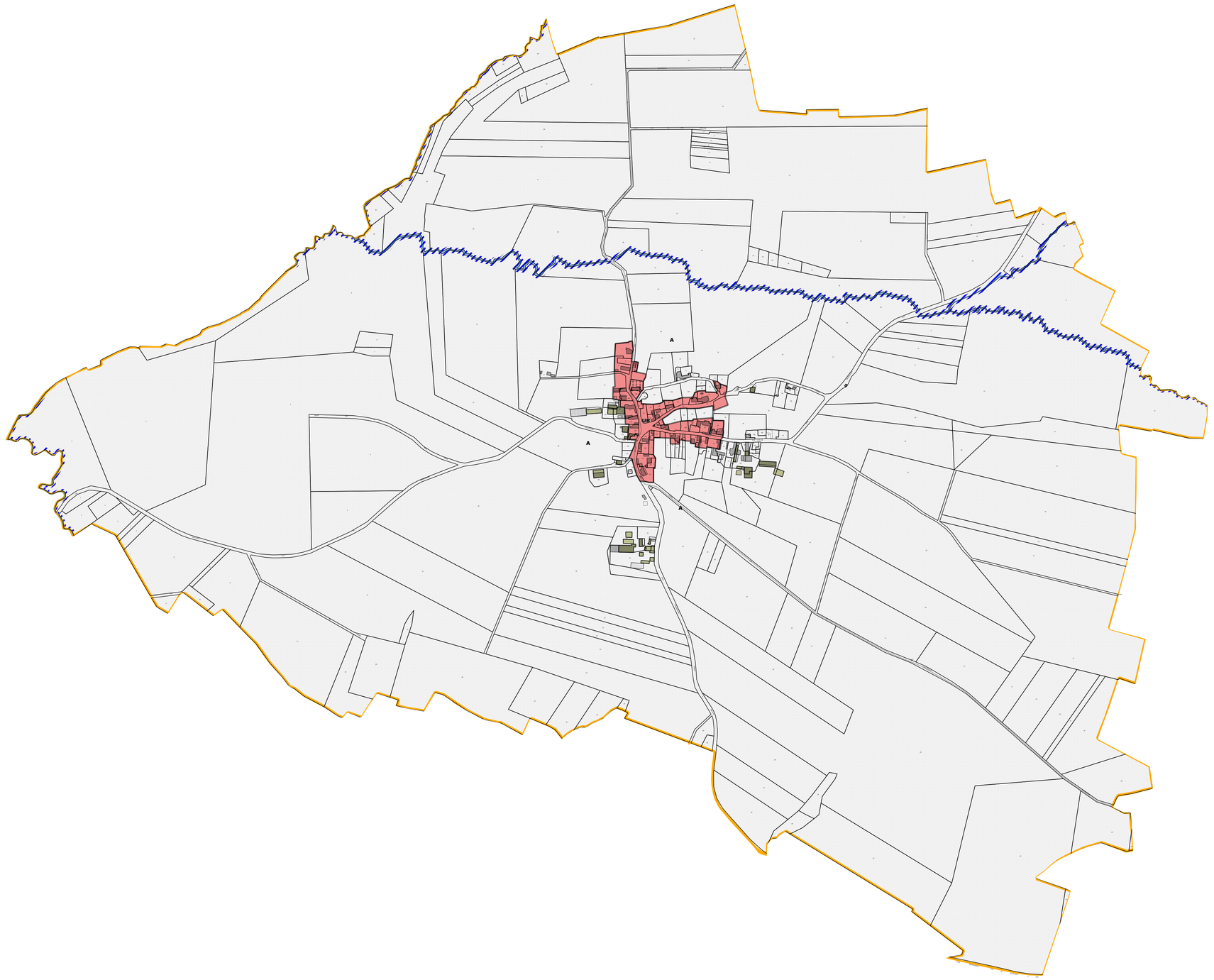

Légende

Informations

- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage

- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Protection des abords des cours d'eau

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

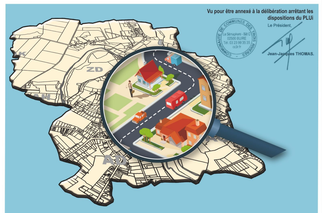

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS

4.1. Documents graphiques

Saint-Michel

PLAN DE ZONAGE

Bourg (secteur nord) au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE 2A 2B · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations

- Communes
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage

- UA : Centre aggloméré
- UAa : Secteur de l'Abbaye
- UB : Zone urbaine_Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UE :Zone urbaine réservée aux équipements
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée (Natura 2000)
- N : Zone naturelle
- Np : Zone naturelle protégée (Natura 2000)
- Nt : STECAL_Tourisme et loisirs

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Boisements
- Haies
- Jardins
- Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions

- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des Trois Rivières

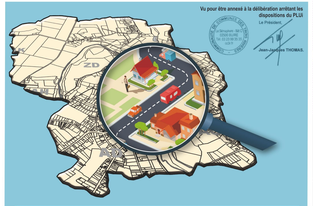

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi

Le Président

Jean-Jacques THOMAS

4.1. Documents graphiques

Saint-Michel

PLAN DE ZONAGE

Bourg (secteur sud) au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · AGRICULTURES & TERRITOIRES · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations

- Communes
- Bassins
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage

- UA : Centre aggloméré
- UB : Zone urbaine_Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UE :Zone urbaine réservée aux équipements
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- UIr : Secteur à vocation d'activités économiques soumis à des régles spécifiques
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée (Natura 2000)
- N : Zone naturelle
- Np : Zone naturelle protégée (Natura 2000)

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions

- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacements réservés

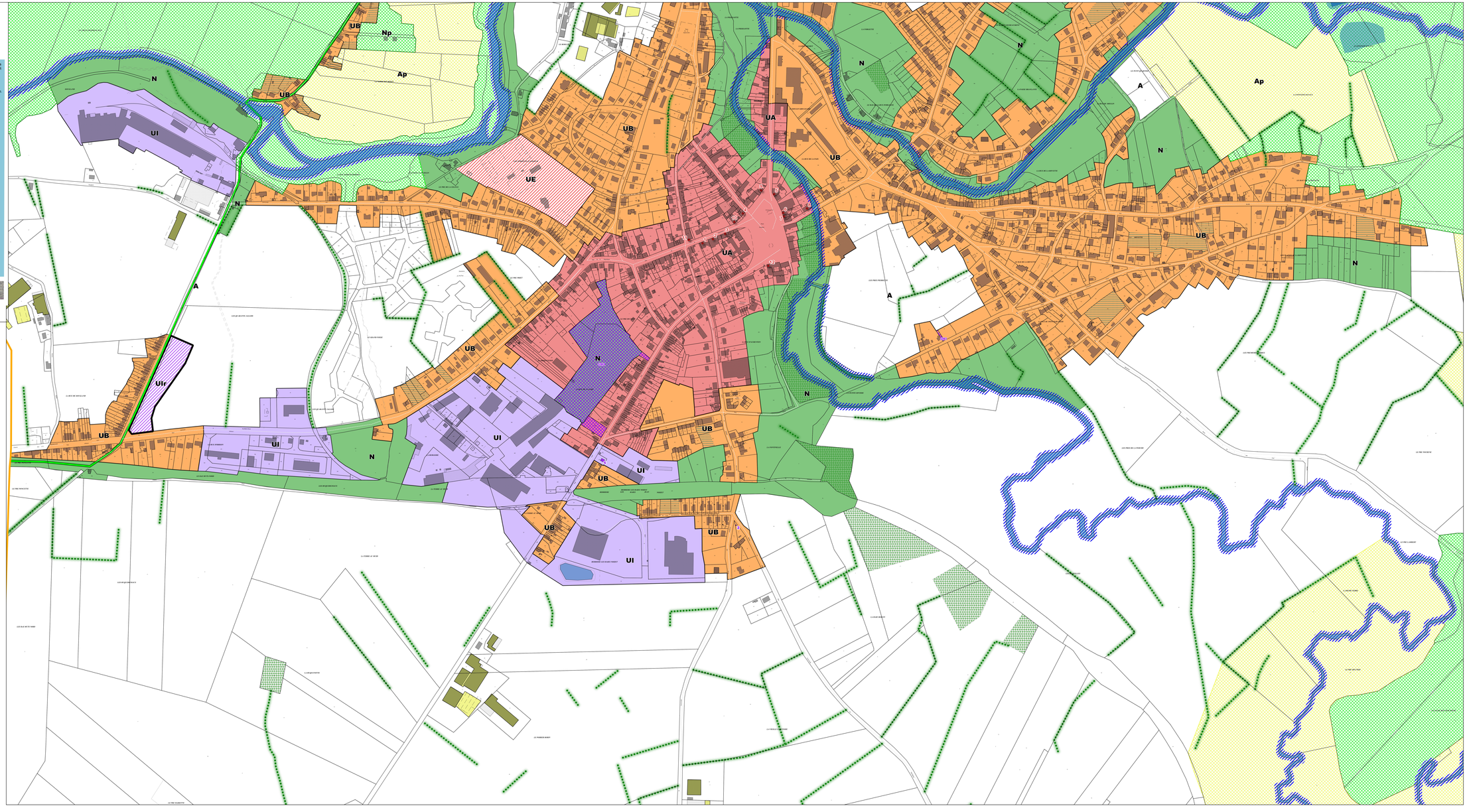

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

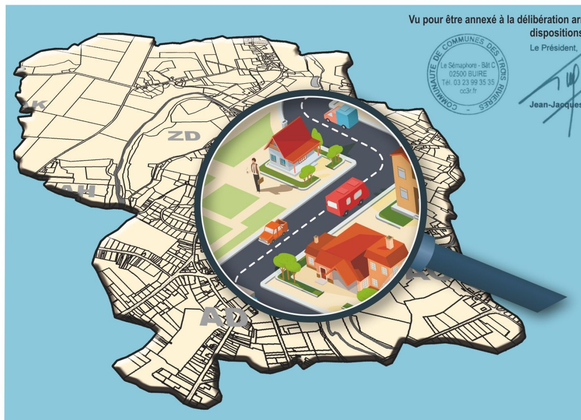

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Saint-Michel

PLAN DE ZONAGE

Hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AISNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UB : Zone urbaine_Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée (Natura 2000)
- Np : Zone naturelle protégée (Natura 2000)

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Prescriptions
- Secteur à risque ruissellement

0 100 200 m

Hameaux de Blissy et de Montorieux

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

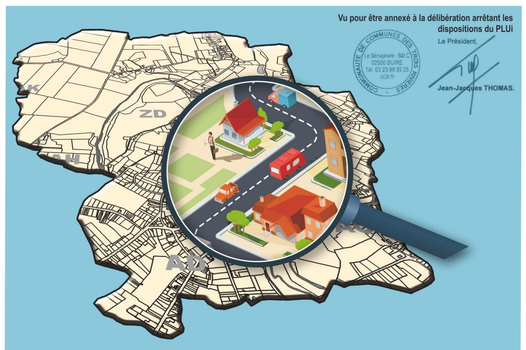

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Saint-Michel

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes

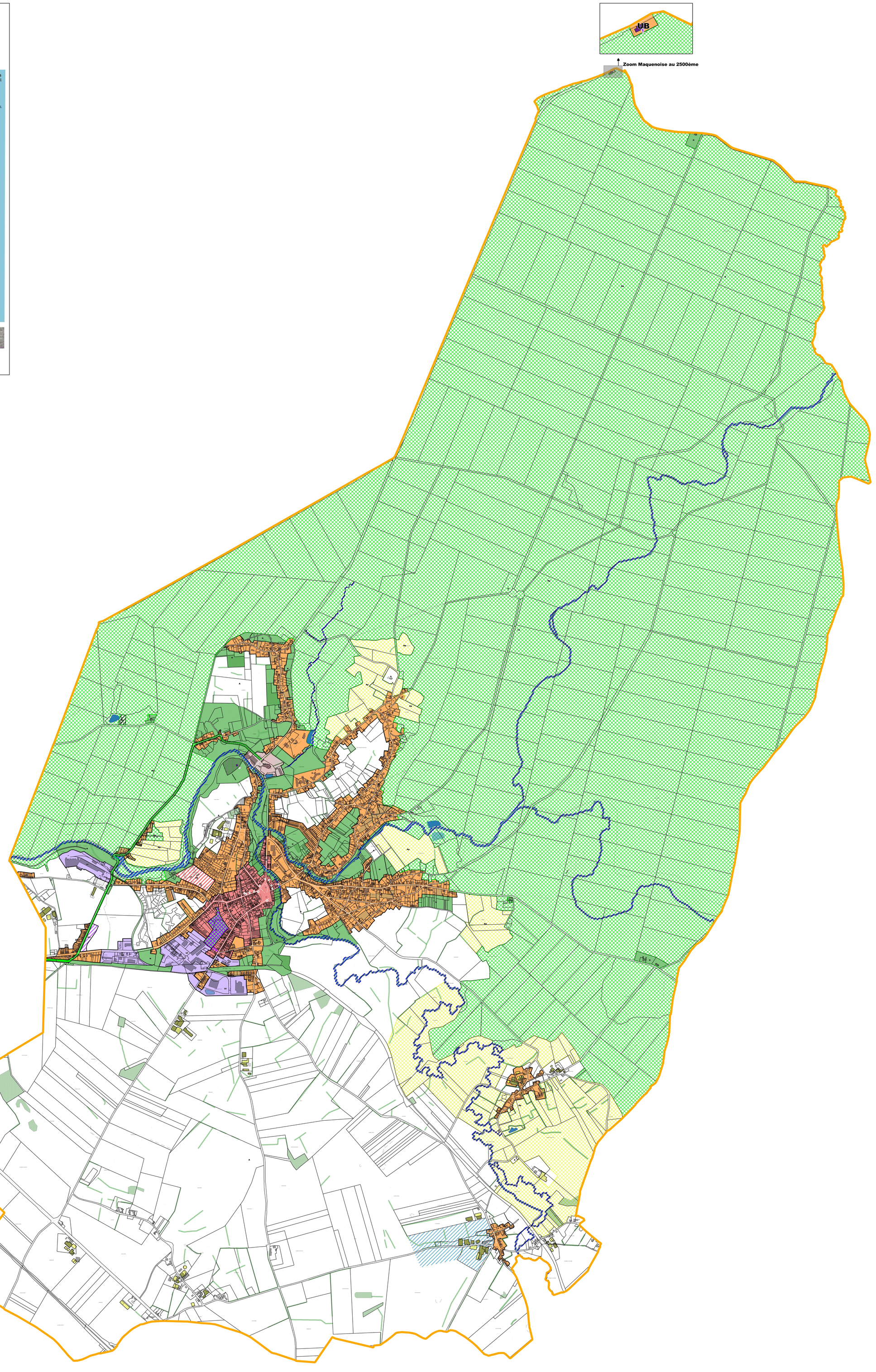

Légende

Informations
- Communes
- Bassins
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UA : Zone urbaine_centre bourg_Tissu ancien dense
- UAa : Secteur de l'Abbaye
- UB : Zone urbaine_Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UE :Zone urbaine réservée aux équipements
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- UIr : Secteur à vocation d'activités économiques soumis à des régles spécifiques
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée (Natura 2000)
- N : Zone naturelle
- Np : Zone naturelle protégée (Natura 2000)
- Nt : STECAL_Tourisme et loisirs

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Eléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

Prescriptions
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Secteur à risque ruissellement
- Emplacements réservés

0 750 1500 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

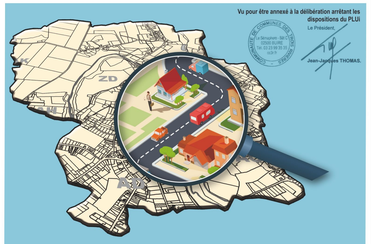

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Watigny

PLAN DE ZONAGE
Bourg et hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDENNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- UE : zone urbaine réservée aux équipements et ouvrages publics et d'intérêt général
- A : zone agricole
- Ap : Zonage agricole patrimoniale (Natura 2000)
- N : zone naturelle
- Np : zone naturelle patrimoniale (Natura 2000)

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 100 200 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

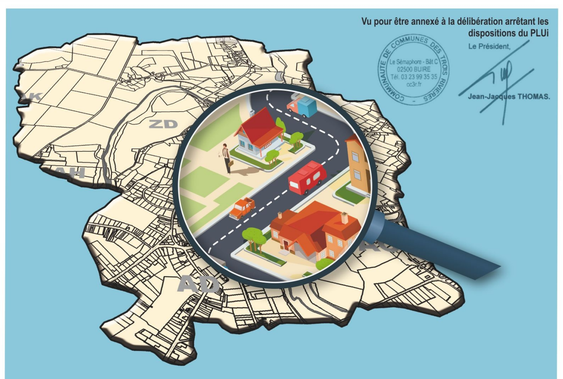

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Watigny

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- UE : zone urbaine réservée aux équipements et ouvrages publics et d'intérêt général
- A : zone agricole
- Ap : Zonage agricole patrimoniale (Natura 2000)
- N : zone naturelle
- Np : zone naturelle patrimoniale (Natura 2000)

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 500 1000 m

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

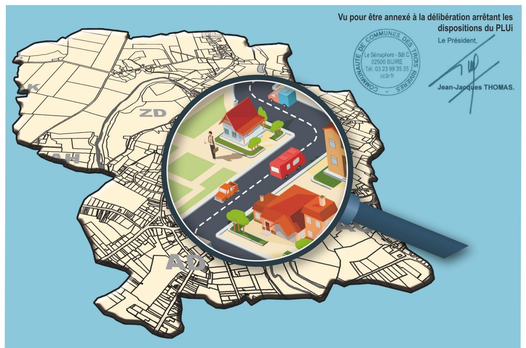

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Wimy

PLAN DE ZONAGE

Bourg et hameaux au 1/2500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram · Agricultures & Territoires · Gissinger et Tellier Architectes

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 100 200 m

Rue d'Ecreveaux

Rue des Marais

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

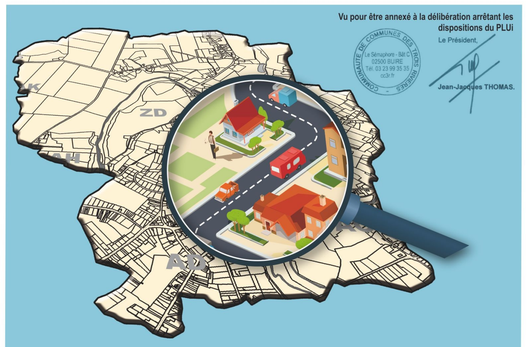

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,
Jean-Jacques THOMAS.

4.1. Documents graphiques

Wimy

PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi approuvé le 08/12/2025

Trois Rivières · géogram ENVIRONNEMENT - URBANISME · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ASNE · GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES

Légende

Informations
- Communes
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage

Zonage
- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

Eléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU
- Boisements
- Haies
- Jardins
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Eléments bâtis identifiés

0 500 1000 m